



\* 0 0 1 0 3 1 9 \*

2

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Gruyon*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

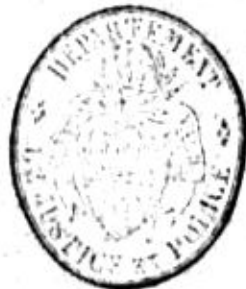
que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *17* décembre *1913.*

Pour le Département :

*J.* Le Chef du service de police,

*H. Fiaux*







## Registre des mariages A.

No 1

Jaggi-Herrmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Pierre-Antoine, charpentier, célibataire

originaire de Gsteig, près Saanen — domicilié à

Gryon — né à

Les Moulins sur Allon — le cinq octobre

— mil huit cent huit cent huit — fils de

Jaggi, Marie-Caroline, ménagère — et de

à Gryon

2. Hermann, Maria-Mathilde, couturière, célibataire

originaire de Goumoens-le-Jus — domiciliée à

Saanen — née à

Saanen — le vingt quatre décembre

— mil huit cent soixante trois — fille de

Hermann, Alfred, délégué — et de

Maria Magdalena, née Lingre

à Saanen

Comme témoins :

1. Raflaub, Bernhard, charpentier à Gryon

2. Beetschen, Pierre, charpentier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon et Gressay le 24, à Gsteig le 25  
et à Goumoens-le-Jus le 26 décembre 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
  2. Acte de naissance de la fiancée
  3. Acte de publication de mariage de  
Gryon
  4. Acte de publication de mariage de  
Gsteig
  5. Acte de publication de mariage de  
Goumoens-le-Jus
  6. Acte de publication de mariage de Saanen
- Communiqué à Gsteig, Goumoens-le-Jus  
et Saanen

Les époux :

Pierre Jaggi  
Mathilde Jaggi

Les témoins :

Bernhard Raflaub  
Beetschen Pierre

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Rectification

Par décision du 14 février  
1962, le Département de  
Justice et Police du Canton  
de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'inscription  
du mariage célébré le  
23 janvier 1914 à Gryon  
entre Jaggi, Pierre-Antoine  
et Hermann, Maria-Mathilde  
de en ce sens que le nom  
patronymique de l'épouse  
soit orthographié  
"Herrmann" et non Hermann.

Gryon, le 19 février 1962

H. Cotter





## Registre des mariages A.

N° 2

Anes Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anes Justin — employé d'hôtel, —  
cibataine —

originaire de — Gryon — et — ollon — domicilié à

— Gryon — né à

— Gryon — le — dix-huit — janvier —

— mil huit cent huitante-cinq — fils de

Henri Anes boulanger — Gryon — et de

Marianne née Normand Liéville. —

à — Gryon —

2. Amiguet — Anie — cibataine —

sans profession. —

originaire de — Gryon — domiciliée à

— Gryon — née à

— Gryon — le — deux — septembre —

— mil huit-cent nonante quatre — fille de

Julis Amiguet négociant — et de

Marie Elise, née Borlog —

à — Gryon —

Comme témoins :

1. Gustave Graub secrétaire d'hôtel à Gryon

2. Emile Anes agriculteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon, ollon et

Hésinor du 12 au 24 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le 1<sup>er</sup> mai 1914.

Pièces déposées :

1<sup>er</sup> acte de publication de mariage de Gryon  
2<sup>e</sup> acte de publication de mariage d'Ollon  
3<sup>e</sup> acte de publication de mariage d'Hésinor  
4<sup>e</sup> consentement du père et de la mère de la fiancée

Les époux :

Justin Anes  
Marie Anes

Les témoins :

Graub  
Emile Anes

Communiqué à l'état civil d'Ollon

L'officier de l'état civil :

Amiguet

Registre des mariages A.

N° 3  
Delacretaz - Broyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Henri-Gustave, agriculteur, célibataire

originaire de Corbeyrier domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le quatre juin  
mil huit cent huitante huit fils de  
Delacretaz, Henri-Félix, chef de gare et de  
Louise-Isaline, née Paillard  
à Gryon

2. Broyon, Jeanne, couturière, célibataire

originaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le quatorze février  
mil huit cent vingt et une fille de  
Broyon, Jean Louis, électricien et de  
Elise, née Wursten  
à Gryon

Comme témoins :

- 1. Amiguet, Louis, chef de gare à Chesières
- 2. Chéris Paul, agriculteur à Bea

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier et à Gryon le 17 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le quinze mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1<sup>re</sup> acte de publication de mariage de Gryon
- 2<sup>e</sup> acte de publication de mariage de Corbeyrier

Les époux :

Henri Delacretaz  
Jeanne Delacretaz

Les témoins :

Amiguet, Ls.  
Chéris Paul.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil à  
Aigle pour Corbeyrier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

15 mai 14



## Registre des mariages A.

N° 4

Anes - Zumbrennen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anes, Paul Albert, employé au chemin de fer B. C. V. C. —  
célibataire —

originaire de Gryon et Ollon — domicilié à

Gryon — né à

Gryon — le neuf septembre —

mil huit cent huitante sept — fils de

Anes Philippe, ancien régent — et de

Louise Caroline, née Roy —

à Gryon —

2. Zumbrennen, Julie, sans profession, célibataire —

originaire de Lenk, Berne — domiciliée à

Fenalet, sur Bes — née à

Fenalet — le treize août —

mil huit cent huitante neuf — fille de

Zumbrennen, Jules-Pélie, dépositaire postal — et de

Marie-Julie, née Pittier —

à Fenalet —

Comme témoins :

1. Marcel Zumbrennen, agriculteur à Fenalet —

2. César Anes, agriculteur, à Gryon —

Les publications ont eu lieu à Gryon, Bes Hucnoz le 23, à Ollon  
et Lenk le 24 mai 1914 —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le neuf juin mil neuf cent quatorze —

Pièces déposées :

- 1<sup>er</sup> acte de naissance de la fiancée
- 2<sup>e</sup> acte de publication de mariage à Ollon
- 3<sup>e</sup> acte de publication de mariage à Bes
- 4<sup>e</sup> acte de publication de mariage à Hucnoz
- 5<sup>e</sup> acte de publication de mariage à Lenk
- 6<sup>e</sup> acte de publication de mariage à Gryon

Les époux :

Albert Anes

Julie Anes

Les témoins :

Marcel Zumbrennen

César Anes

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Ollon,  
Bes et Lenk

## Registre des mariages A.

N° 5

Aulet-Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aulet, François, agriculteur  
célibataireoriginaire de Gryon, Bes et Aigle domicilié à  
Gryon né àGryon le quatorze novembre  
mil huit cent soixante trois fils deAulet, François, agriculteur et de  
Ida, née Broyon

à Gryon

2. Moreillon, Eugénie, sans profession  
célibataireoriginaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née àGryon le dix huit février  
mil huit cent soixante trois fille deMoreillon, Jules Jean Louis, agriculteur et de  
Marie Louise, née Thomas

à Gryon

Comme témoins :

1. Moreillon, Charles agriculteur à Gryon

2. Aulet, Jules, fils agriculteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon, Bes le 18 et à Aigle le 20  
août 1914Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le sept d'oct mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

- 1<sup>re</sup> acte de publication de mariage Gryon
- 2<sup>e</sup> acte de publication de mariage de Bes
- 3<sup>e</sup> acte de publication de mariage de Aigle

## Les époux :

François Aulet (fils)  
Eugénie Aulet

## Les témoins :

Charles Moreillon  
Jules Aulet fils

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Bes et  
Aigle

## Registre des mariages A.

N° 6

Marletaz Chambordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marletaz, François Gustave, agriculteur  
célibataireoriginaire de Ormont-Dessous domicilié àGryon né àCorneray, rière Bea le vingt un avrilmil huit cent huitante huit fils deFrançois Gustave Marletaz, agriculteur et deClara-Jada, née Bernardaux Plans, rière Bea2. Chambordon, Louise-Suzanne, repasseuse  
célibataireoriginaire de Trelex domiciliée àGryon née àGenève le vingt deux janviermil huit cent nonante deux fille deLouis-Henri Chambordon et deMarianne Elise, née Mathi les deux décès

à

Comme témoins :

1. Morillon, Jules agriculteur à Gryon2. Buzzi, Henri agriculteur à GryonLes publications ont eu lieu à Gryon et Ormont-Dessous le 4 et Trelex  
le 5 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° acte de naissance de Marletaz, François
- 2° acte de naissance de la fiancée
- 3° acte de publication de mariage à Gryon
- 4° acte de publication de mariage à Ormont-Dessous
- 5° acte de publication de mariage de Trelex

Les époux :

Gustave MarletazSuzanne Marletaz

Les témoins :

Jules MorillonHenri Buzzi

L'officier de l'état civil :

J. AmiguelCommuniqué à l'état civil de  
Ormont-Dessous et Gryon



# Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le no 6, à la page 6, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

originaire de 31 décembre 1914. — l'officier de l'état civil domicilié à  
J. Amigault — né à  
le cent fils de  
et de



à  
2.

originaire de domiciliée à  
née à  
le  
mil cent fille de  
et de

à  
Comme témoins :  
1.  
2.

Les publications ont eu lieu à. Un double a été remis le 8 janvier 1915, à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 8 de la loi.

8 janvier 1915 L'officier de l'état civil  
J. Amigault



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

*Vu le 22 janvier 1915  
J. Amigault  
Préfet*



Registre des mariages A.

N° 1

Chambaz - Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambaz Jules-Louis-Alexandre, menuisier  
celibataire

originaire de Bremblens domicilié à  
Gryon né à  
Collonges, commune des Hautes le vingt novembre  
mil huit cent nonante deux fils de  
Jean-Louis-Charles Chambaz, décédé et de  
Rosalie, née Klotter  
à Gryon

2. Saugy Marie-Elisa, lingère  
celibataire

originaire de Rougemont domiciliée à  
Aigle née à  
Aigle le douze mars  
mil huit cent nonante quatre fille de  
Saugy Louis-Frédéric et de  
Fasiny-Elisa, née Grosjean, décédée  
à Aigle

Comme témoins :

- 1. François Geuet agriculteur à Gryon
- 2. Justin Amiguet agriculteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 7, à Bremblens, Aigle et  
Rougemont le 8 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le trente juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1° acte de naissance du fiancé
- 2° acte de naissance de la fiancée
- 3° acte de publication à Gryon
- 4° acte de publication à Bremblens
- 5° acte de publication à Rougemont
- 6° acte de publication à Aigle

Les époux :

Louis Chambaz  
Marie Chambaz

Les témoins :

François Geuet  
Justin Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de Bremblens  
Rougemont et Aigle

Vu le 29 décembre 1915  
M. Meunier  
Père

# Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le no 1, à la page 8, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 Décembre 1915. — L'officier de l'état civil domicilié à



*J. Auigniet*

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Un double a été remis le 6 janvier 1916 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi

6 janvier 1916

L'officier de l'état civil



*J. Auigniet*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1  
Guez-Crosier - Tissier

Par ordre du Département de Justice  
et Tolice du Canton de Vaud, du 10 juin  
1924, l'inscription ci-contre est rectifiée  
dans ce sens que le nom de famille de  
l'époux écrit, par erreur Guez-Crosier,  
soit orthographié Gay-Crosier  
Gryon le 16 juin 1924  
L'officier de l'état-civil  
J. Amiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guez-Crosier Philippe, célibataire  
charretier

originaire de Montigny-Bourg domicilié à  
Gryon né à  
Boz, au Glancy le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de  
Guez-Crosier Joseph-Emile et de  
Elisabeth dite Elik née Glanzmann  
à Boz

2. Tissier, Hélène-Emma, célibataire  
sans profession

originaire de Orsieres domiciliée à  
Lausanne, avenue du Léman 54 née à  
Châtelard d'Orsieres le vingt huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de  
Tissier Joseph Lucien et de  
Isaline née Telloucboud  
à Orsieres

Comme témoins :

1. Philippe Moreillon fils de Philippe, agriculteur à Gryon  
2. Charles Moreillon agriculteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 26, à Orsieres le 27, à  
Montigny le 28 et à Lausanne, le 29 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le dix sept mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé
2. acte de naissance de la fiancée
3. acte de publication de mariage à Gryon
4. acte de publication de mariage à Orsieres
5. acte de publication de mariage à Montigny
6. acte de publication de mariage à Lausanne

Communiqué aux états-civils de Montigny,  
d'Orsieres et de Lausanne

Les époux :

Philippe Gay  
Hélène Gay

Les témoins :

Ph. Moreillon fils. Ph.  
Charles Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet  
Comp.



## Registre des mariages A.

N° 2

Aulet - Taglang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aulet Jules, célibataire  
agriculteuroriginaire de Gryon, Bea et Aigle domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le deux-huit décembre  
mil huit cent norante trois fils deAulet Jules agriculteur et de  
Marie Louise Emma, née Delavertaz  
à Gryon2. Taglang Apollonia, célibataire  
cuisinièreoriginaire de Saasenheim domiciliée à  
Cherbes née à  
Saasenheim, Alsace le vingt quatre février  
mil huit cent norante-un fille deTaglang Lorenz et de  
Maria Anna, née Schroeter dévidée  
à Saasenheim

Comme témoins :

1. Aulet François Félix agriculteur à Gryon  
2. Genet François agriculteur à GryonLes publications ont eu lieu à Gryon le 18, à Bea le 19, à  
Cherbes le 21 et à Aigle le 25, et à Saasenheim le 24 août  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt-neuf septembre, mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé
2. acte de naissance de la fiancée
3. certificat de capacité matrimoniale de la fiancée
4. permis de séjour de la fiancée
5. acte de publication de mariage à Gryon
6. acte de publication de mariage à Bea
7. acte de publication de mariage à Aigle
8. acte de publication de mariage à Saasenheim
9. acte de publication de mariage à Cherbes
10. communication du Conseil d'Etat  
Communiqué aux états-civils de Bea, Aigle  
Cherbes et à la Chancellerie d'Etat

## Les époux :

Jules Aulet Félix  
Apollonia Taglang

## Les témoins :

Félix AuletFrs. Genet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz f. Rempl.



Registre des mariages A.

N° 3

Amiguet-Nancoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Justin-Edouard, agriculteur, célibataire

originaire de Gryon domicilié à Gryon

né à Allon le trois janvier

mil huit cent quarante six fils de

Amiguet, Pierre-Louis, Déca'de et de

Eugénie-Célestine, née Nicoud

à Allon

2. Nancoz, Célestine, sans profession, célibataire

originaire de Conthey, Bourg Valais domiciliée à Conthey

née à Conthey

le neuf juillet

mil huit cent quarante-huit fille de

Nancoz, François, agriculteur et de

Emilie, ne Prizzioz

à Conthey

Comme témoins :

1. Broyon, Eugène, sieur à Gryon

2. Chambaz Louis, menuisier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 24 et à Conthey le 25 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le dix octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. Acte de naissance de la fiancée
- 3. Autorisation du père de la fiancée
- 4. Acte de publication de mariage de Conthey

Les époux :

Justin Amiguet  
Célestine Nancoz

Les témoins :

Eugène Broyon  
Chambaz Louis

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Conthey

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 21 décembre 1916  
Merrand  
Puffe

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 1, à la page 12, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont imprimés. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1914 — L'officier de l'état civil domicilié à J. Auquier né à le mil cent fils de et de



à 2. originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à Un double a été remis le 6 janvier 1917 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

6 janvier 1917 L'officier de l'état civil J. Auquier

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. le

Pièces déposées : Les époux : Les témoins : Communiqué L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Thonon - Avez

Par jugement du Tribunal du District  
d'Alège rendu en date du 5 octobre 1920,  
déclaré définitif et exécutoire le 31 décembre  
1920, le mariage inscrit ci-contre a été  
dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari ne pourra  
contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 janvier 1921.

L'officier de l'état civil

J. Amiguel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonon, Jean-Baptiste, employé de bureau, célibataire

originaire de Anvers domicilié à  
Borgerhout, Belgique, interné de guerre à Gryon né à  
Anvers le huit février

mil huit cent quatre-vingt six fils de  
Thonon, Pierre-Louis, à Anvers et de  
Natalie-Esperance, née De Groef, décédée

2. Avez, Marie-Elise, sans profession, célibataire

originaire de Gryon et Allon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le onze février

mil huit cent quatre-vingt seize fille de  
Avez, Henri, à Gryon et de  
Marianne, née Normand, décédée

Comme témoins :

1. Judith Pravy, blanchisseuse à Gryon  
2. Charles Forney, cuisinier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 20, à Allon le 22 et à Hucigny  
le 23 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le seize novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

1. acte de naissance des fiancés  
2. acte de consentement du père du fiancé  
3. autorisation du Conseil d'Etat  
4. autorisation du Roi le Général belge  
5. certificat de dispensa de publication en Belgique  
6. certificat de dispense matrimoniale en France  
7. actes de publications à Gryon, Hucigny et  
Allon  
8. autorisation du Doyen d'église  
Communiqué à l'état civil de Allon,  
Hucigny, et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Thonon,  
Elise Thonon

Les témoins :

Judith Pravy  
Forney

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel



Registre des mariages A.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numero 1, à la page 14, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1917. L'officier de l'état civil domicilié à J. Amiguet né à cent fils de et de



Vue le 3 janvier 1918. Meunier Pétit

2. originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à Un double a été remis le janvier 1918 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 8 de la loi L'officier de l'état civil

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. le



Pièces déposées: Les époux: Les témoins: L'officier de l'état civil: Communiqué



## Registre des mariages A.

N° 1

Weber-Zièche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Charles Albert, onkarcicier  
célibataireoriginaire de Brettiège (Berne) et Neuchâtel (Vlt) domicilié à  
Mainpalais, Genève né à  
Neuchâtel le die novembremil huit cent soixante-quatre fils de  
Weber, César Albert, négociant et de  
Rosa-Jenny-Hausse, née Raymond  
à Chesières d'Olon2. Zièche, Hortense-Julienne, sans profession  
célibataireoriginaire de Movelier (Berne) domiciliée à  
Délemont (Berne) née à  
Délemont le vingt juilletmil huit cent soixante-quatre fille de  
Zièche, Joseph Séraphin, négociant et de  
Marie-Esther, née Capitaine  
à Délemont

Comme témoins :

1. Albert Weber, négociant à Chesières  
2. D. Zièche dessinateur à DélemontLes publications ont eu lieu à Mainpalais le 30 janvier, à Ins pour Brebiège  
et Neuchâtel le 1<sup>er</sup>, à Movelier et Délemont le 2 février 1918  
sans oppositionAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Gyvoz, le vingt février mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

A. WeberH. Weber

Les témoins :

C. Weber-RaymondD. Zièche

L'officier de l'état civil :

J. F. Guignard

## Registre des mariages A.

N° 2

Hohli-Gonvers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hohli Jean, charpentier  
veuf de Normand Adèleoriginaire de Gsteig, près Saanen, Berne — domicilié à  
Gryon — né à  
Arveves sur Allon — le huit mai  
— mil huit cent huitante trois — fils de  
Hohli Louis-Félix — et de  
Marie-Julie, née Biollay, les deux célibataires.2. Gonvers, Léa-Alice, ménagère  
célibataireoriginaire de Lussy — domiciliée à  
Gryon — née à  
Charannes — le premier avril  
— mil huit cent vingt huit — fille de  
Gonvers, François, représentant de commerce — et de  
Hélène-Choussé-Marie, née Barbey  
à Genève

Comme témoins :

1. Félix Moreillon-Estaz, agriculteur à Gryon  
2. Albert Hohli agriculteur à ArvevesLes publications ont eu lieu à Gryon le 4 à Villars sur Gesse pour Lussy  
et à Gsteig le 6 mars 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt six mars mil neuf cent dix huit

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Acte de décès de Normand Adèle
4. Autorisation des parents de la fiancée
5. Acte de publication de Gryon
6. Acte de publication de Gsteig
7. Acte de publication de Lussy

Communiqué aux bureaux de l'état civil  
de Gsteig et Villars sur Gesse pour  
Lussy

## Les époux :

Jean Hohli  
Léa Hohli

## Les témoins :

Félix Moreillon-Estaz  
Albert Hohli

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

## Registre des mariages A.

N° 3

Samson-Vestaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Samson, Alexandre-Emile-Joseph, charbon  
célibataireoriginaire de nationalité française domicilié à  
Bria, département de la Manche, interné de guerre à Gyron né à  
Tollevast, France le seize juin  
mil huit cent quatre vingt douze fils de  
Samson, Louis-François-Joseph et de  
Rose-Joséphine-Victoire, née Dyfchagne  
à Bria2. Vestaz, Rose-Elise, ménagère  
célibataireoriginaire de Bes domiciliée à  
Gyron née à  
Gyron le dix-sept février  
mil neuf cent fille de  
Vestaz, Henri-Philippe, agriculteur et de  
Marianne-Elise, née Aubet  
à Gyron

Comme témoins :

1. Brazzais, Julien, interné à Gyron  
2. Laurent, Elie, interné à GyronLes publications ont eu lieu à Bria le 8, à Bes et Gyron  
le 18 avril 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gyron, le quatorze mai mil neuf cent dix huit

## Pièces déposées :

- 1 et 2 acte de naissance des fiancés
- 3 autorisation du père de la fiancée
- 4 " du conseil d'état
- 5 " du père du fiancé
- 6 acte de décès de la mère
- 7, 8, 9 actes de publication de Gyron Bes et Bria
- 10 certificat de capacité matrimoniale
- 11 autorisation du conseil d'état de Bes

Communiqué à l'état civil de Bes  
et à la Chancellerie d'état

## Les époux :

Samson Alexandre  
Samson Rose

## Les témoins :

Brazzais  
Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



## Registre des mariages A.

N° 4

Lorinasse - Aulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorinasse Jean-Charles-Jacques-Joseph, artiste lyrique  
célibataire

originaire de nationalité belge — domicilié à

Montegnée, province de Liège interne de guerre à Gnyon — né à  
Montegnée — le vingt mai

— mil huit cent quatre vingt huit — fils de

Lorinasse, Léonard, décédé — et deMarie-Françoise, née Gabrielà Montegnée2. Aulet, Jeanne-Ida, ménagère  
célibataireoriginaire de Gnyon, Bes et Aigle — domiciliée àGnyon — née àGnyon — le vingt quatre juillet

— mil huit cent quatre vingt quinze — fille de

Aulet, François, charretier — et deIda, née Broyonà Gnyon

Comme témoins :

1. Aulet-Moreillon, François, agriculteur à Gnyon2. Aulet, née Moreillon, Eugénie, ménagèreLes publications ont eu lieu à Gnyon, Bes et Aigle le 6 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gnyon, le vingt huit juin mil neuf cent dix huit

## Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés
  2. Autorisation de la mère du fiancé
  3. " du Comité d'Etat
  4. Acte de décès du père du fiancé
  5. Actes de naissance de publication de Gnyon Bes et Aigle
  6. Certificat de capacité matrimoniale
  7. Dispense de publication en Belgique
  8. Autorisation du Dept. de Justice Police
- Communiqué à l'état civil de Bes et Aigle et à la Chancellerie d'Etat.

## Les époux :

Jean Lorinasse  
Jeanne Lorinasse

## Les témoins :

F. Aulet Moreillon  
Eugénie Aulet

L'officier de l'état civil :

J. Anquetin

## Registre des mariages A.

N° 5

Verboven - Ravy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verboven, Joseph-Norbert, employé d'Etat  
célibataireoriginaire de nationalité belge domicilié à  
Aschen, province d'Anvers, interné de guerre à Gryon né à  
Aschen le vingt août  
mil huit cent quatre vingt neuf fils de  
Verboven, Pierre-Joseph et de  
Lucia, née Bachx, les deux décédésà  
2. Ravy, Marianne-Judith, blanchisseuse  
célibataireoriginaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le trois août  
mil huit cent quatre vingt treize fille de  
Ravy, Pierre-François et de  
Jenny-Eulhie, née Bachereux les deux décédés  
à Gryon

Comme témoins :

1. Ravy, François, agriculteur à Gryon  
2. Ravy, Charles, agriculteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon, le 19 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le six décembre mil neuf cent dix huit

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance des fiancés
  2. Acte de décès des parents du fiancé
  3. Promesse de mariage
  4. Acte de publication à Gryon
  5. Autorisation du Conseil d'Etat
  6. Certificat matrimonial de la Légation de Belgique
  7. Permis de mariage du Département de Justice et Police
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

## Les époux :

J. Verboven  
M. Judith Verboven

## Les témoins :

Ravy J  
Ravy Charles

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 5, à la page 20, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

ce que nous certifions  
originaire de 31 décembre 1918. L'officier de l'état civil domicilié à



J. Amiguet né à

le

cent fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

filles de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Un double a été remis le 9 janvier 1919 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

9 janvier 1919

L'officier de l'état civil

J. Amiguet



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Vu le 22 janvier 1919

Maisant

Prépt.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N° 1

Anes-Warpelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anes, Charles-César, agriculteur  
célibataireoriginaire de Gryon et Allon domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le quinze septembre  
mil huit cent huitante six fils deAnes, Philippe, instituteur et de  
Louis-Caroline, née Reyà Gryon2. Warpelin, Susanne-Elie, sans profession  
célibataireoriginaire de Allon domiciliée à  
la Pisse-Dessous, rière Bea née à  
la Pisse-Dessous le vingt deux juin  
mil huit cent huitant huit fille deWarpelin, Jules, agriculteur et de  
Marie-Julie, née Cherieà la Pisse-Dessous

Comme témoins :

1. Robert, Anes, employé au chemin de fer B.&V.C. à Bea2. Julien Warpelin, forestierLes publications ont eu lieu à Allon le 14, à Gryon le 15, à Humiez le 16  
et à Bea le 18 février 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le quinze avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Acte de publication de mariage à Gryon
4. Acte de publication à Allon
5. Acte de publication à Bea
6. Acte de publication à Humiez

Communiqué à l'état civil de  
Bea et Allon

Les époux :

C. Anes  
Susanne Anes

Les témoins :

Robert Anes  
Julien Warpelin

L'officier de l'état civil :

J. Amigues

## Registre des mariages A.

N° 2

Lichtschnlag - Chamorel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lichtschnlag, Hubert-Victor-Guillaume, ingénieur  
célibataire

originaire de Neuchâtel domicilié à

Argentueil (France) né à

Neuchâtel le trente un août

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Charles Lichtschnlag, imprimeur et de

Hélène, née Landry

à Neuchâtel

2. Chamorel, Marie-Elisa  
célibataire

originaire de Olhon (Vaud) domiciliée à

Bes née à

Bes le vingt trois mars

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Jean-Louis Chamorel, agriculteur et de

Marie-Julie, née Baud

à Bes

Comme témoins :

1. Louis Chamorel, agriculteur à Gryon

2. Elisa Chamorel, née Massard, ménagère à Gryon

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et Olhon le 4, à Bes le 5 et  
à Argentueil le 8 septembre 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt sept septembre mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Hubert Lichtschnlag  
Elisa Lichtschnlag

Les témoins :

Chandel  
Elisa Chamorel

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué aux bureaux de l'état civil  
de Neuchâtel, Olhon et Bes

Vu le 10 décembre 1919.

Muisin

Rèp.

## Registre des mariages A.

N° 3

Putallaz-Nussbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Putallaz, Max, Suisse, tailleur  
celibataire

originaire de Chamoson, Valais domicilié à

Bea. Posse-Dessus né à

Bea. Entremouge le douze janvier

mil huit cent onze-vingt-six fils de

Putallaz, Joseph-Basile, décédé et de

Emma, née Pignolet

à la Posse-Dessus

2. Nussbaum, Jeanne-Marguerite, cuisinière  
celibataire

originaire de Schlosswil, Berne domiciliée à

Zurich née à

Montalchez, aux Prises le vingt quatre novembre

mil huit cent onze-vingt-sept fille de

Nussbaum, Frédéric et de

Marie-Ursule, née Gillieron

à Montalchez près St-Aubin

Comme témoins :

1. Steiger, Frédéric, mécanicien

2. Saumis, Alfred employé aux Ch. de fer Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Bea le 25, à Zurich, Schlosswil et  
Chamoson le 26 novembre 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le quinze décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Max Putallaz

Jeanne Putallaz

Les témoins :

Fugère

H. Bouvier

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 3, à la page 24 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1919. L'officier de l'état civil domicilié à



J. Amiguetz né à

le cent

fils de et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Un double a été remis le 6 janvier 1920 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi  
6 janvier 1920. L'officier de l'état civil



J. Amiguetz

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 1

Patthey-Schwentzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patthey Robert-Ernest, journalier  
célibataireoriginaire de Fiez sur Grandson domicilié à  
Grandson né à  
Grandson le vingt trois aoûtmil huit cent quatre vingt seize fils dePatthey Jean-Houis, agriculteur et deMarie-Emma, née Genierà Grandson2. Schwentzer, née Aulet, Marianne, messagère,divorcée de Georges-Emile Schwentzer, Déjà le dix mars mil neuf  
cent dix neuforiginaire de Gessenay, Berne domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le vingt trois avrilmil huit cent quatre vingt quinze fille deAulet, Jules, agriculteur et deMarie-Houise-Emma, née Delacretazà Gryon

Comme témoins :

1. Philippe Alex-Rey, instituteur à Gryon2. Gérald Lecoultré, instituteur à GryonLes publications ont eu lieu à Grandson, le 9, à Fiez et Gessenay le 10  
et à Gryon le 12 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Patthey Robert,Patthey Marianne

Les témoins :

Ph Alex-ReyGérald LecoultréCommuniqué aux bureaux d'état civil  
de Fiez, Grandson et Gessenay

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des mariages A.

N° 2  
Thomas-Mikutel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas Gustave-Fernand, menuisier  
célibataire

originaire de Bex domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le quinze septembre  
mil huit cent nonante huit fils de  
Thomas Gustave-Philippe, menuisier et de  
Jeanne-Louise, née Amiguet  
à Gryon

2. Mikutel, Pauline, cuisinière  
célibataire

originaire de Pologne domiciliée à  
Chevicras sur Allon née à  
Szeczki, paroisse de Gzarduska le quatre mars  
mil huit cent nonante deux fille de  
Mikutel, Joseph, décedé et de  
Caroline, née Zaborcha  
à

Comme témoins :

- 1. Aulet, Louis, forestier à Gryon
- 2. Amiguet, Auguste, tailleur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon et Bex le 21, à Blémignoz le 22 et à  
Allon le 23 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le seize avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1. acte de naissance du fiancé
- 2. acte de naissance de la fiancée
- 3. promesse de mariage
- 4. certificat de nationalité de la fiancée
- 5 et 6. actes de publication de Gryon, Bex Allon et Blémignoz
- 7. autorisation du conseil d'état

Les époux :

Gue Thomas  
J. Thomas

Les témoins :

L. Aulet  
Aug Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Bex et Allon et à la Chancellerie d'Etat



## Registre des mariages A.

N° 3

Pernot-Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernot, Georges-Emile, employé de commerce  
célébatre

originaire de nationalité française domicilié à

Remiremont, Vosges né à

Remiremont le treize janvier

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Pernot, Louis et de

Victorine, née Neff

à Remiremont

2. Wagner, Otilie-Hélène

divorcée d'Adrien Piccioni dès le six janvier mil neuf cent

dix neuf

originaire de Plainpalais canton de Genève domiciliée à

Gryon née à

Riga, Russie le dix neuf mai

mil huit cent quatre vingt un fille de

Wagner, Charles-Henri et de

Anna-Jadwiga Kuczyński

à Gryon

Comme témoins :

1. A. de Raddecki rentière Genève2. A. Longet id Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 31 mai, à Plainpalais

le 1er et Remiremont le 13 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt sept juillet mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de mariage de la fiancée (divorcée)
5. Certificat de nation à l'été du fiancé
6. Actes de publications de mariage de Gryon, Plainpalais et Remiremont
9. Autorisation du Consul d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
et au bureau cantonal d'état civil  
à Genève

## Les époux :

G. Pernot  
O. H. Wagner

## Les témoins :

Alexandra de Raddecki  
A. Longet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

## Registre des mariages A.

N° 4

Meylan-Morcillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Henri-Louis, bouclanger  
célibataireoriginaire de Le Chenit domicilié à  
Dailly sur Morches né à  
Etagnières le seize décembre  
mil huit cent soixante cinq fils de  
Samuel Meylan et de  
Bertha, née Cholet, les Deux Delédes2. Morcillon, Yvonne, repasseuse  
célibataireoriginaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le vingt six octobre  
mil huit cent soixante sept fille de  
Pierre Abraham Morcillon, agriculteur et de  
Marie-Julie, née Besson,  
à Gryon

Comme témoins :

1. Chabloz, Lucien employé aux chemins de fer fédéraux, Montreux
2. Obrecht Jean horloger, Sonneboz

Les publications ont eu lieu à Lavey, le 1<sup>er</sup>, le sentier le 2, le Brassus  
le 3 et à Gryon le 4 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le seuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Henri Meylan  
Yvonne Morcillon

Les témoins :

Chabloz Lucien  
Obrecht

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

## Registre des mariages A.

N° 5

Genet Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet, Victor, agriculteur  
célibataireoriginaire de Bea domicilié àBea, En Solovay né àBea, Posse-dessus le vingt sept juinmil huit cent quatre vingt quatorze fils deFrançois Philippe Genet, agriculteur et deJenny, née Moreillonà la Posse-dessus2. Ruchet, Suzanne Julie, sans profession  
célibataireoriginaire de Bea domiciliée àBea, Posse-dessus née àla Posse-dessus le dieuxoitmil huit cent quatre vingt dix sept fille deJean-Pierre Benjamin Ruchet, agriculteur et deJulie Amélie, née Borloyà la Posse-dessus

Comme témoins :

1. Genet, François, employé de commerce à Hausanne2. Ruchet, Benjamin, agriculteur à la Posse-dessusLes publications ont eu lieu à Bea le 13 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon le vingt huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Le certificat de publication

Les époux :

Genet VictorGenet Suzanne

Les témoins :

Genet François  
Ruchet Benjamin

L'officier de l'état civil :

J. AmiguesCommuniqué à l'état civil  
de Bea



Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.~~

1. Le numéro 5, à la page 30, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1920. — L'officier de l'état civil domicilié à



J. Amiguetz né à

le

cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil

cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à — Un double a été remis le 8 janvier 1921 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

8 janvier 1921. — L'officier de l'état civil



J. Amiguetz

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Vu le 8/I 1921.

Maisnil

Préfet

## Registre des mariages A.

N° 1

Normand-Ravy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Normand, Georges-Emile, Louis, agriculteur  
celibataireoriginaire de Gryon domicilié àGryon né àVerstaux le seize septembremil huit cent vingt six fils deNormand, Abram-Louis, agriculteur et deLea, née Piletà Gryon2. Ravy, Marie, couturière

celibataire

originaire de Bea domiciliée àGryon née àFrenières sur Bea le deux juilletmil huit cent vingt six fille deRavy, Edouard-Hélis, agriculteur et deMarie-Alice, née Bernardà Frenières

Comme témoins :

1. Ravy Jean, agriculteur à Frenières sur Bea2. Normand, Marius, agriculteur à GryonLes publications ont eu lieu à Gryon le 22 et à Bea le 23 avril  
1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le six mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Acte de publication de mariage à Gryon
5. Acte de publication de mariage à Bea

Les époux :

Normand Georges  
Normand Marie

Les témoins :

San. Ray  
Normand Marius

L'officier de l'état civil :

J. AmiguetzCommuniqué à l'état civil de  
Bea

## Registre des mariages A.

N° 2  
Maison-Barben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maison, Emile-Henri, manoeuvre  
celibataire

originaire de Roche — domicilié à  
Roche — né à  
Villers sur Allon — le quatorze juin  
— mil huit cent vingt — fils de  
Louis Maison, Décoré — et de  
Julie, née Perret, Décorée  
à

2. Barben Nancy, sans profession  
celibataire

originaire de Gessenay (Berne) — domiciliée à  
Roche — née à  
Gryon — le neuf juillet  
— mil huit cent vingt quatre — fille de  
Philippe Barben, agriculteur — et de  
Marie Bertha-Aurore, née Keller  
à Roche

Comme témoins :

1. Barben, Philippe, agriculteur à Roche  
2. Pousaz, Jules, manoeuvre à Roche

Les publications ont eu lieu à Roche et à Gessenay le 2 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt un octobre mil neuf cent vingt une

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Maison Henri  
Barben Nancy

Les témoins :

Barben Philippe  
Pousaz Jules

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Villeneuve  
pour Roche et à Gessenay



# Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 2, à la page 33 est celui de la dernière inscription, faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1921. L'officier de l'état civil domicilié à



J. Anquet né à

le

cent

filz de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil

cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Un double a été remis le 9 janvier 1922 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi

9 janvier 1922.

L'officier de l'état civil

J. Anquet



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1  
Moreillon-Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon, Alex. agriculteur  
célibataire

originaire de Bea domicilié à  
Gryon né à  
ave Flan sur Bea le dix juillet  
mil huit cent nonante sept fils de  
Jean François Moreillon et de  
Emma, née Estoppey, décédée  
à St Georges

2. Amiguet Rose-Mathilde-Julie, ménagère  
célibataire

originaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le quatre octobre  
mil huit cent nonante huit fille de  
Louis Philippe Amiguet, décédé et de  
Julie, née Nicolier, ménagère  
à Gryon

Comme témoins :

1. Moreillon Félix agriculteur à Gryon  
2. Secouler Gerald instituteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 16 et à Bea le 17 janvier  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le sept février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé  
3. Acte de publication de mariage à Gryon  
4. Acte de publication de mariage à Bea

Les époux :

Alex Moreillon  
Mathilde Moreillon

Les témoins :

Fx Moreillon Testaf  
Meloulet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetzyl Beau

Communiqué à l'état civil  
de Bea

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2

Burnier Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier Marcel Vincent, employé au B. & V.C. celibataire

originaire de Rossmières domicilié à Bez, Pote-Dessous né à la Pote-Dessous le cinq juin mil huit cent quatre vingt quatorze fils de Vincent-Henri-Burnier, agriculteur et de Marie-Hélène, née Schwenter, ménagère à la Pote-Dessous

2. Richard Elisa-Julie, ménagère celibataire

originaire de Bez domiciliée à Bez, Pote-Dessus née à la Pote-Dessus le vingt-un mars mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de François-Louis-Richard, agriculteur et de Marie-Julie, née Genet, ménagère à la Pote-Dessus

Comme témoins :

- 1. Richard Julien, agriculteur à la Pote-Dessus
- 2. Proux Paul, employé aux Mines et Salines, au Boreillet près Bez

Les publications ont eu lieu à Bez le 2 et à Rossmières le 4 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt-un mars mil huit cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Burnier Marcel  
Burnier Elisa

Les témoins :

Richard Julien  
Proux Paul

L'officier de l'état civil :

J. Amigues

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

*Vue le 26/IV 22  
J. Amigues  
Subst.*



## Registre des mariages A.

N° 3

Schimek-Broyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schimek, Henri, ciseleur  
célibataireoriginaire de Genève (Ville) domicilié à  
Genève né àGenève le vingt-un avril  
mil huit cent norante-six fils deSchimek Louis, pharmacien et de  
Ritter Emma Louise

à Genève

2. Broyon Rose, sans profession  
célibataireoriginaire de Groyon domiciliée à  
Groyon née àGroyon le vingt-quatre novembre  
mil huit cent norante-cinq fille deBroyon Jean Louis, agriculteur et de  
Elise née Wusten

à Groyon

Comme témoins :

1. Broyon Edmond, agriculteur à Groyon

2. Faissler Hans, commerçant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 3 et à Groyon le 6  
mai 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Groyon, le deux juin mil huit cent vingt-deux  
(neuf)

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Henry Schimek.

Rose Schimek.

Les témoins :

Broyon Edmond.

Faissler Hans

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet, Repr.

Communiqué à l'état-civil de  
Genève

## Registre des mariages A.

N° 4

Delèze - Bortier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delèze Denis, agriculteur  
célibataireoriginaire de Nendaz domicilié à  
Nendaz né à  
Basse-Nendaz le vingt-deux août  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Joseph Delèze, agriculteur et de  
Antoinette-Marie née Marietboz  
à Nendaz2. Bortier Alphonse-Marie, ménagère  
célibataireoriginaire de Ober-Goms (Valais) domiciliée à  
Nendaz née à  
Nendaz le quatre novembre  
mil neuf cent deux fille de  
Eliodore Bortier et de  
Catherine née Bonvin  
à Nendaz

Comme témoins :

1. Petter Felie, facteur postal à Gyon
2. M<sup>lle</sup> Massard Alie Mariame Julie, née Morillon, ménagère à Gyon

Les publications ont eu lieu à Nendaz, le 23 avril et à Unter-Goms  
le 24 avril 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gyon le six juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Denis Delèze  
Alphonse Marie Delèze

Les témoins :

F. Petter  
U. Massard

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Communiqué à l'état civil de  
Nendaz

Registre des mariages A.

N° 5  
Moreillon - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon, Albert Eugène, négociant  
célibataire

originaire de Gryon domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le six août  
mil neuf cent deux fils de  
Moreillon Félix et de  
Rose Marie, née Testar  
à Gryon

2. Martin, Marguerite - Thérèse, sans profession  
célibataire

originaire de France domiciliée à  
Gryon née à  
Ebonon le vingt-cinq octobre  
mil neuf cent fille de  
Martin Albert Louis Henri et de  
Marie Anne née Guglielmo, d'ici  
à Ebonon - St-Bains.

Comme témoins :

- 1. Amiguet Albert, agriculteur à Gryon
- 2. Fontana Gabriel, cuisinier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon, le deux octobre, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt-cinq octobre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance de la fiancée
- 2. Promesse de mariage
- 3. Publication de mariage à Gryon
- 4. Acte de décès de la mère
- 5. autorisation du père
- 6. Certificat de capacité matrimoniale
- 7. autorisation du Dpt Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie d'état

Les époux :

Albert Moreillon

Marguerite Thérèse Martin

Les témoins :

Albert Amiguet

Fontana Gabriel

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



## Registre des mariages A.

N° 6

Reuteler-Landry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reuteler, François Louis, domestique  
célibataireoriginaire de Gessenay domicilié à  
Gryon né àGryon le deux août  
mil huit cent septante-neuf fils de

Reuteler Jacques Théophile, décédé et de

Julie née Borlat

à Gryon  
2. Landry, Elise, domestique  
célibataireoriginaire de Vernayaz domiciliée à  
Gryon née àVernayaz le vingt-cinq août  
mil huit cent nonante-huit fille de

Landry Claude Joseph, agriculteur et de

Marie Joséphine née Sugon  
à Vernayaz

Comme témoins :

1. Reuteler Henri, agriculteur à Gryon

2. Sautier Alfred, cordonnier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 3 octobre et à Vernayaz et  
Gessenay, le 4 octobre 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Gryon le trois novembre mil neuf cent vingt-  
deux

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Acte de publication de mariage à Gryon
4. Acte de publication de mariage à Gessenay
5. Acte de publication de mariage à Vernayaz

## Les époux :

Louis Reuteler  
Elise Reuteler

## Les témoins :

Henri Reuteler  
Sautier Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Communiqué à l'état-civil de  
Gessenay et Vernayaz

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numéro 6 à la page 40 est celui de la dernière inscription faite dans l'ancien 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions

originaire de 31 décembre 1922 L'officier de l'état-civil domicilié à



J. Amiguetz né à

le

cent

filz de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil

cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à. Un double a été remis le 8 janvier 1923 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.

8 janvier 1923

L'officier de l'état-civil



J. Amiguetz

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Mu le 6.1.1923.

Muissin

Préf.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Renickens - Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renickens  
 Marcel Constant Marie Ghislain, coiffeur pour dames  
 célibataire  
 originaire de Bilstain, Belgique domicilié à  
 Gryon né à  
 Bilstain le dix neuf août  
 mil huit cent nonante-six fils de  
 Renickens Clément Joseph, décédé et de  
 Marie Joseph née Driège  
 à Bilstain

2. Amiguet  
 Louisa, tailleur  
 célibataire  
 originaire de Gryon domiciliée à  
 Gryon née à  
 Gryon le treize décembre  
 mil neuf cent deux fille de  
 Amiguet Jules et de  
 Marie Elise née Borloy  
 à Gryon

Comme témoins :

1. Amiguet Albert, employé de commerce à Gryon
2. Morillon Louis, scier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 12 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon le quatre juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de publication de mariage à Gryon
3. Acte de décès du père du fiancé
4. Autorisation de la mère du fiancé
5. Certificat de la Légation de Belgique
6. Autorisation du Département de Justice et Solles Vaud.
7. Acte de naissance du fiancé

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat le 6 juin.

Les époux :

M. Renickens

L. Amiguet

Les témoins :

celle Amiguet

L'officier de l'état civil :

Louis Hubert remplaçant



## Registre des mariages A.

N° 2

Curchod-Moret

Par jugement du tribunal du district d'Aigle, du 14 mars 1941, devenu définitif et exécutoire le 19 avril 1941, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le tribunal a fixé à un an, dès le 19 avril 1941, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Gryon, le 11 mai 1941

H. Cottet



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod \_\_\_\_\_

Robert, journalier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Dommartin, Echallens \_\_\_\_\_ domicilié à

Martigny-Bourg \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante sept \_\_\_\_\_ fils de

Curchod Ulysse, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine née Crabet \_\_\_\_\_

à Tailly \_\_\_\_\_

2. Moret \_\_\_\_\_

Lisette Marie, célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Ollon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Gryon \_\_\_\_\_ née à

Gryon \_\_\_\_\_ le six novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Moret Henri Julia \_\_\_\_\_ et de

Marie Elise née Dondenaq \_\_\_\_\_

à Gryon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ance-Ray Philippe instituteur à Gryon \_\_\_\_\_

2. Barlay Jules cocher à Villars/Ollon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville le 11, à Dommartin le 13, à Ollon le 13 et à Gryon le 12 septembre 1943 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-trois \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert Curchod \_\_\_\_\_

Lisette Curchod \_\_\_\_\_

Les témoins :

H. Ance-Ray \_\_\_\_\_  
J. Barlay \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Daiguet \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état-civil de  
Dommartin et Ollon le 1<sup>er</sup> octobre  
et Martigny le 8 octobre

## Registre des mariages A.

N° 3

Amiguet-Dormond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet Jules Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domicilié à

Gryon \_\_\_\_\_ né à

Gryon \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Amiguet Jules \_\_\_\_\_ et de

Marie Elise née Borloz \_\_\_\_\_

à Gryon \_\_\_\_\_

2. Dormond, Blanche Erina \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

garde-malade \_\_\_\_\_

originaire de Olon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Aigle \_\_\_\_\_ née à

Rougemont \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Dormond Jules Théophile, décédé \_\_\_\_\_ et de

Mariama Sylve née Monod \_\_\_\_\_

à Aigle \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Barraud Albert agriculteur à Pussigny \_\_\_\_\_

2. Moreillon Louis, scieur à Gryon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Aigle le 4 juin et à

Olon et à Hémor le 5 juin 1923 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le seize octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. acte de publication de mariage à Gryon
3. acte de publication de mariage à Aigle
4. acte de publication de mariage à Olon
5. acte de publication de mariage à Hémor
6. acte de naissance de la fiancée

Communiqué à l'état civil de Aigle,  
Olon et Hémor le 17 octobre

## Les époux :

a. l. Amiguet

Erina Amiguet.

## Les témoins :

Albert Barraud

Louis Moreillon

## L'officier de l'état civil :

P<sup>r</sup> Louis Aulet

Vu le 30.11.23.

Maire

Prêtre

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero 3 à la page 44 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1923 ——— L'officier de l'état-civil domicilié à



J. Amiguet

né à

le

cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil

cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Un double a été remis le 10 janvier 1923 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi

10 janvier 1923 ——— L'officier de l'état-civil



J. Amiguet

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N° 1

Brand - Broyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand Ublich  
 veuf de Sarah née Reichen dâ le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-un  
 charpentier  
 originaire de Lauenen, Berne domicilié à  
 Gryon né à  
 Lauenen le dix janvier  
 mil huit cent soixante-trois fils de  
 Ublich Brand et de  
 Catharina née Goms  
 à Lauenen

2. Broyon Elise, née Clot  
 veuve de Pierre François Broyon dâ le douze février mil neuf cent quinze  
 ménagère  
 originaire de Gryon domiciliée à  
 Gryon née à  
 Curtelles le trois octobre  
 mil huit cent soixante-huit fille de  
 Clot Jenny et de  
 à Curtelles

Comme témoins :

1. Henri Anax, boulanger à Gryon
2. Gerald Lecoultre, instituteur à Gryon

Les publications ont eu lieu à Lauenen le 22 janvier et à Gryon le  
 19 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de décès de Broyon Pierre François
3. Publication de mariage à Lauenen
4. Publication de mariage à Gryon

Les époux :

Ublich Brand  
 Elise Brand

Les témoins :

H. Anax  
 G. Lecoultre

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Communiqué à l'état-civil  
 de Lauenen le 20 février  
 1924.

## Registre des mariages A.

N° 2

Russi - Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Russi Alfred Jules, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Gryon \_\_\_\_\_ né à  
 aux Tarts rive Gryon \_\_\_\_\_ le premier février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Alfred Russi \_\_\_\_\_ et de  
 Elise Françoise née Richard \_\_\_\_\_  
 aux Tarts rive Gryon \_\_\_\_\_

2. Amiguet Berthe Lilia \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Gryon \_\_\_\_\_ née à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le dix janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Auguste Amiguet \_\_\_\_\_ et de  
 Julia née Forestier \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Amiguet Paul, négociant à Genève \_\_\_\_\_
2. Thomas Philippe, menuisier à Gryon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon le 16 mai et à Saanen, le  
 19 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le dix sept juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
2. Publication de mariage à Gryon \_\_\_\_\_
3. Publication de mariage à Saanen \_\_\_\_\_

Les époux :

Alfred Russi fils  
 Lilia Russi

Les témoins :

Paul Amiguet  
 Philippe Thomas

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de  
 Saanen, le 20 juin 1924

## Registre des mariages A.

N° 3

Kohly-Gonser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohly Jean  
 veuf de Lisa-Alice née Gonser déc. le 2 mai 1923  
 entrepreneur de charpente  
 originaire de Gsteig près Crans Beas domicilié à  
 Gryon né à  
 Aroux sur Olon le huit mai  
 mil huit cent huitante-trois fils de  
 Louis Félix Kohly et de  
 Marie-Julie née Biolley, es deux décédés  
 à \_\_\_\_\_

2. Gonser Lina Marie Thérèse  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Lussy Vaud domiciliée à  
 Gryon née à  
 Crans le vingt-neuf juillet  
 mil neuf cent quatre fille de  
 François Gonser et de  
 Thérèse Louise Marie née Barbay  
 à Gryon

Comme témoins :

1. Borloz Alfred, charpentier à Aroux sur Olon
2. Kohly Albert, charpentier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 8, à Gsteig et à Lussy  
 le 9 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon le quatorze novembre mil neuf cent vingt-  
 quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. acte de naissance de la fiancée
3. acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé
4. Publication de mariage à Gryon
5. Publication de mariage à Gsteig
6. Publication de mariage à Lussy

Les époux :

Jean Kohly  
 Lina Kohly

Les témoins :

Borloz Alfred  
 Albert Kohly

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de  
 Gsteig et de Villars s/ Yver pour  
 Lussy le 19 novembre

ve 3.12.23.  
 Meunier  
 Révisé



Registre des mariages A.

N° 4  
Zumbrunnen - Jäggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbrunnen Mathias  
veuf de Frieda née Steiner, dès le 21 octobre 1915  
journalier  
originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à  
Gryon né à  
Ringgenberg le vingt-cinq juin  
mil huit cent huitante-un fils de  
Christian Zumbrunnen et de  
Anna née Schild  
à Ringgenberg

2. Jäggi Marie Anna  
veuve de Jäggi Karl dès le 10 mai 1906  
ménagère  
originaire de Obam (Gug) domiciliée à  
Gryon née à  
Melchnau le sept juin  
mil huit cent septante-deux fille de  
Johann Ulrich Käser et de  
Sophie née Uhlmann  
à Melchnau

Comme témoins :

- 1. Amiguet Auguste agriculteur à Gryon
- 2. Pfulg Albert cordonnier à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 14, à Ringgenberg et à  
Obam le 15 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-  
quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé
- 3. acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée
- 4. Publication de mariage à Gryon
- 5. Publication de mariage à Ringgenberg
- 6. Publication de mariage à Obam

Les époux :

Math. Zumbrunnen  
Anna Zumbrunnen

Les témoins :

Aug Amiguet  
Albert Pfulg

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état-civil de  
Ringgenberg et de Obam le  
24 décembre.

## Registre des mariages A.

N° 5

Anese - Wursten

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, du 14 mars 1935, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Gryon, le 26 avril 1935



H. Cotter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anese Frédéric William \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 garde-frontière \_\_\_\_\_  
 originaire de Gryon et Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Gryon, temporairement à Orient, Valais \_\_\_\_\_ né à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Philippe Anese \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Caroline née Rey \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_
2. Wursten Marthe Elise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Saanen (Bune) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Gryon \_\_\_\_\_ née à  
 Grandvaux \_\_\_\_\_ le dix-sept juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean Alfred Wursten \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Elise née Ravy, les deux décédés \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Anese César, agriculteur à Gryon \_\_\_\_\_  
 2. Anese Albert, négociant à Villars sur Ollon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon le 28, à Saanen le 29, à  
 Orient le 30 novembre et à Ollon et à Héliémont le 1<sup>er</sup> décembre  
 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-  
 quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2. acte de naissance de la fiancée  
 3. Publication de mariage à Gryon  
 4. Publication de mariage à Saanen  
 5. Publication de mariage à Orient  
 6. Publication de mariage à Ollon  
 7. Publication de mariage à Héliémont

Communiqué à l'état civil de  
 Saanen, Orient, Ollon et Héliémont  
 le 27 décembre

Les époux :

William Anese Wursten  
 Elise Anese

Les témoins :

C. Anese  
 Albert Anese

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numero 5 à la page 50 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1934. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1934 — L'officier de l'état civil — domicilié à J. Amiguelz — né à le cent fils de et de



2. à originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de à Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à Un double a été remis le 10 janvier 1935 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art 3 de la loi.

10 janvier 1935 — L'officier de l'état civil — J. Amiguelz

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.



Pièces déposées : Les époux : Les témoins : L'officier de l'état civil : Communiqué



## Registre des mariages A.

N° 1

Fumeaux - Diserent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fumeaux \_\_\_\_\_  
 Lucien Alfred célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Contrey Valais \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Gryon \_\_\_\_\_ né à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Pierre Lucien Fumeaux, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Elisabeth née Michaud \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_
2. Diserent \_\_\_\_\_  
 Gertrude Susanne, célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Sarigny Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Gryon \_\_\_\_\_ née à  
 Bussigny \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Julien Louise Diserent, épouse actuelle de Pierre François Ravy \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Broyon Edmond, agriculteur à Gryon \_\_\_\_\_  
 2. Fumeaux Robert, agriculteur à Gryon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon le 31 janvier, à Sarigny le 2  
 février et à Contrey le 3 février 1925 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon \_\_\_\_\_ le sept. mars mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2. acte de naissance de la fiancée  
 3. Publication de mariage à Gryon  
 4. Publication de mariage à Sarigny  
 5. Publication de mariage à Contrey

Les époux :

Lucien Fumeaux  
 Gertrude Fumeaux

Les témoins :

Edmond Broyon  
 Robert Fumeaux

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Communiqué à l'état civil de  
 Contrey et de Sarigny le 13  
 mars 1925 \_\_\_\_\_

M. le 7 décembre 1925.

Maitre

Reitt.

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 1 à la page 58 et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1935. Les deux doubles de présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1935 ————— L'officier de l'état civil domicilié à  
J. Amiguetz ————— né à  
le  
cent ————— fils de  
et de



à  
2.  
originaire de ————— domiciliée à  
née à  
le  
mil cent ————— fille de  
et de

~~Comme témoins :~~

Un double a été remis le 9 janvier 1936 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.

~~Les publications ont eu lieu à~~ 9 janvier 1936 — L'officier de l'état civil



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le  
Pièces déposées :  
Les époux :  
Les témoins :  
L'officier de l'état civil :  
Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 1

Massard-Roh

Par jugement du Tribunal du district d'Aigle du 31 janvier 1950, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 17 mars 1950, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Gryon, le 24 avril 1950

H. Cottet



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massard \_\_\_\_\_

Alfred Henri, célibataire  
agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Rossinières \_\_\_\_\_ domicilié à

Gryon \_\_\_\_\_ né à

Gryon \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Massard Samuel François, agriculteur, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marianne Julie Alice née Moreillon \_\_\_\_\_

à Gryon \_\_\_\_\_

2. Roh \_\_\_\_\_

Marine Germaine, célibataire  
ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Contrey \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tremplaz Contrey \_\_\_\_\_ née à

Tremplaz \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Roh Joseph Marie, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Trudence née Fumeaux \_\_\_\_\_

à Tremplaz \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Delacour Gustave agriculteur à Gryon \_\_\_\_\_

2. Roh Joseph agriculteur à Tremplaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rossinières et à Gryon le 10 et à

Contrey le 13 avril 1950 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le trente avril mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Publication de mariage à Gryon
4. Publication de mariage à Rossinières
5. Publication de mariage à Contrey

Les époux :

Alfred Massard,  
Germaine Massard

Les témoins :

g<sup>re</sup> Delacour  
Roh Joseph

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Communiqué à l'état civil de  
Contrey et de Rossinières le  
4 mai 1950



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2  
Brand-Crettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand  
Alfred, célibataire  
agriculteur  
originaire de Lauenen Berne domicilié à  
Gryon, St Pie né à  
Lauenen le douze décembre  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Brand Ulrich charpentier à Gryon et de  
Sarah née Reichen, décédée  
à Gryon

2. Crettaz  
Elise, célibataire  
ménagère  
originaire de Chamossin Valais domiciliée à  
Gryon, St Pie née à  
Chamossin, Saint-Tierre le vingt-six octobre  
mil neuf cent trois fille de  
Friedric Crettaz, agriculteur et de  
Hélène née Trodout  
à Saint-Tierre

Comme témoins :

- 1. Brand Ulrich, charpentier à Gryon
- 2. Mme Rey Philippe, instituteur émérite à Gryon

Les publications ont eu lieu à Gryon le 15, à Chamossin le 16  
et à Lauenen le 19 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le seize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Publication de mariage à Gryon
- 5. Publication de mariage à Chamossin
- 6. Publication de mariage à Lauenen

Les époux :

Alfred Brand  
Elise Brand

Les témoins :

Ulrich Lamm  
St Amey

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état-civil de  
Lauenen et de Chamossin le  
19 novembre 1926

vu le 6. 12. 26.  
L'officier  
Préf.

# Registre des mariages A.

N<sup>o</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le no 2 à la page 55 est celui de la dernière inscription —  
faite dans l'année 1926. Les deux doubles du présent registre sont —  
conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1926 — L'officier de l'état civil domicilié à  
J. Amiguet, né à  
le  
mil cent fils de  
et de



à

2.

originaire de domiciliée à  
née à  
le  
mil cent fille de  
et de

Comme témoins :

1. Un double a été remis le 10 janvier 1927 à l'autorité cantonale  
2. en exécution de l'art. 2 de la loi.

Les publications ont eu lieu à 10 janvier 1927 L'officier de l'état civil



J. Amiguet

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1  
Normand-Guea

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Normand  
Roger Abraham François, célibataire, agriculteur

originaire de Gyon domicilié à Gyon né à Veytaux le trois septembre mil huit cent nonante-neuf fils de Abraham Louis Normand et de Léa née Fidd à Gyon

2. Guea  
Jeane Marguerite, célibataire sans profession

originaire de Ollon domiciliée à Gyon née à Hühmoz le treize février mil neuf cent six fille de François Louis Guea, décédé et de Alice née Ruchet à Gyon

Comme témoins :

- 1. Normand Marius mécanicien à Montseux
2. Amiguet René agriculteur à Gyon

Les publications ont eu lieu à Gyon le 9, à Ollon le 10 et à Hühmoz, le 11 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gyon, le vingt-six février mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Publication de mariage à Gyon
5. Publication de mariage à Ollon
6. Publication de mariage à Hühmoz

Les époux :

R. Normand
J. Normand

Les témoins :

m normand
Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de Ollon et de Hühmoz le 28 février 1927



## Registre des mariages A.

N° 2

Léthel-Schudel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léthel

Antoine Pierre Louis, célibataire

Pasteur

originaire de Paris domicilié à

Neudon-Bellevue, dep. Seine et Oise H Grande Rue né à

Paris, 8<sup>e</sup> arrondissement le vingt-neuf décembre

mil huit cent nonante-sept fils de

Théophile Jacques Augustin Léthel, Muiste et de

Henriette Eugénie née Mélivier

à Bellevue

2. Schudel

Anna Verena, célibataire

originaire de Schaffhouse et Beggingen, Ct Schaffhouse domiciliée à

Paris 16<sup>e</sup> arrondissement, rue Raynouard 11 née à

Singapore le vingt-cinq novembre

mil neuf cent trois fille de

Gottlieb Schudel, Commis et de

Henriette née Bartel

à Paris

Comme témoins :

1. Jacques Schudel négociant à Schaffhouse

2. Marie Louise Gyger infirmière à Paris

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse le 19, à Beggingen le 20, à Paris 16<sup>e</sup> arrondissement le 21 et à Neudon, le 22 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gyger, le neuf août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Schaffhouse

Les époux :

A. Léthel  
A. Schudel

Les témoins :

Jacques Schudel  
M. Gyger  
A. Westphal

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'état-civil de Schaffhouse et de Beggingen le 12 août.

A la demande des intéressés, un troisième témoin a signé.

3. M<sup>r</sup> Alfred Westphal Pasteur à ParisCertifié conforme  
J. Amiquet

## Registre des mariages A.

N° 3

Mérinat-Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mérinat  
 Charles Henri, célibataire  
 maçon  
 originaire de Olon domicilié à  
 Gryon né à  
 Olon, Fontaines le deux janvier  
 mil huit cent nonante-neuf fils de  
 Charles Henri Mérinat et de  
 Louise Alice née Gause  
 à Olon, Fontaines

2. Moreillon  
 Eva Lina, célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Gryon domiciliée à  
 Gryon née à  
 Bes, Fenisera le vingt quatre décembre  
 mil neuf cent un fille de  
 François Louis Moreillon et de  
 Jeanette Lina née Bernard  
 à Gryon

Comme témoins :

1. Aimé Fenard, architecte, Lausanne, avenue de Morges
2. Jean Henri Gray, Tailleur, Lausanne, avenue Bergues

Les publications ont eu lieu à Gryon le 15, à Hucimoz le 16  
 et à Olon, le 17 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le dix-neuf novembre mil neuf cent  
 vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Publication de mariage à Gryon
5. Publication de mariage à Hucimoz
6. Publication de mariage à Olon

Les époux :

Mérinat Ch<sup>r</sup> Henri.  
 Moreillon Eva

Les témoins :

Aimé Fenard  
 Jean Henri Gray

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état-civil  
 d'Olon, le 23 novembre

## Registre des mariages A.

N° 4

Croset - Tetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croset \_\_\_\_\_  
 Charles, célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Gryon \_\_\_\_\_ né à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le vingt-neuf décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Croset Jules agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Amiguel \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_
2. Tetter \_\_\_\_\_  
 Louise Marguerite, célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Hige, du Lock, de la Sagne et des Fonti de Martel domiciliée à  
 Gryon \_\_\_\_\_ née à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
 Tetter François Têlier, facteur postal \_\_\_\_\_ et de  
 Marianne Louise née Broyon \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Cotter Hermann, agriculteur à Gryon \_\_\_\_\_  
 2. Buffat Henri Edmond, serurier à Nivy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon le 22, à Ollon, à Hige \_\_\_\_\_  
 au Lock, à la Sagne, aux Fonti de Martel le 24, à Hüsomog  
 le 25 octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Gryon \_\_\_\_\_, le vingt-six novembre mil neuf cent  
 vingt-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2. Publication de mariage à Gryon  
 3. Publication de mariage à Ollon  
 4. Publication de mariage à Hige  
 5. Publication de mariage au Lock  
 6. Publication de mariage à la Sagne  
 7. Publication de mariage aux Fonti de Martel  
 8. Publication de mariage à Hüsomog

Communiqué à l'état-civil de  
 Ollon, Hige, du Lock, de la Sagne  
 et des Fonti de Martel, le 1<sup>er</sup> décembre  
 1927.

Les époux :

C. Croset,  
 Marguerite Croset.

Les témoins :

Cotter, Hermann,  
 Buffat Henri

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Faure-Dittier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faure \_\_\_\_\_

Henri, célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domicilié à

Bea, Tosses-dessus \_\_\_\_\_ né à

Bea, Tosses-dessus \_\_\_\_\_ le vingt-cinq novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

François Philippe Faure, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Aline Marie née Boo \_\_\_\_\_

à Bea, Tosses-dessus \_\_\_\_\_

2. Dittier \_\_\_\_\_

Eveline, célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Bea \_\_\_\_\_ domiciliée à

Bea, Tosses-Dessus \_\_\_\_\_ née à

Bea, Tosses-Dessus \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Abram François Dittier, charpentier \_\_\_\_\_ et de

Aline Louise née Basset \_\_\_\_\_

à Bea, Tosses-Dessus \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Cherie Roni, agriculteur à Bea Tosses-Dessus \_\_\_\_\_

2. Thomey Fernand, chauffeur à Ormont \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bea le 22 octobre et à Ormont-  
Dessus, le 24 octobre 1927 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Ormont \_\_\_\_\_, le dix décembre mil neuf cent vingt-  
sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Certificat de publication  
de Bea.

Les époux :

Faure Henri  
Eveline Faure

Les témoins :

René Chérix  
Fernand Thomey

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Communiqué à l'état-civil de  
Ormont-dessus et à celui de  
Bea, le 13 décembre 1927Au 15.12.27.  
Maitre  
Préft.

Registre des mariages A.

N° .....

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le no 5 à la page 61 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1928. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

originaire de 31 décembre 1928 L'officier de l'état civil domicilié à J. Amiguet né à le mil cent fils de et de



à

2.

originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins :

1. Un double a été remis le 10 janvier 1928 à l'autorité cantonale. 2. Le, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Les publications ont eu lieu à 10 janvier 1928 L'officier de l'état civil



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1  
De Zaiacomo -  
Amiguet

Par jugement du Tribunal  
du District de Lausanne du  
22 février 1940, le mariage  
désigné ci-dessus a été dissous  
par le divorce. Définitif et  
exécutif le 12 mars 1940.

Il a été interdit au mari  
de se remarier avant l'expir-  
ation d'un délai de un  
an, dès le 12 mars 1940.

Greyon, le 24 mars 1940

H. Cottet



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Zaiacomo \_\_\_\_\_

Giovanni Battista, célibataire \_\_\_\_\_

mason \_\_\_\_\_

originaire de La Valle, province de Belluno Italie \_\_\_\_\_ domicilié à

Greyon \_\_\_\_\_ né à

La Valle \_\_\_\_\_ le neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Andrea De Zaiacomo, décédé \_\_\_\_\_ et de

Giovanna Margherita née Mazzarosa \_\_\_\_\_

à La Valle \_\_\_\_\_

2. Amiguet \_\_\_\_\_

Violante Cusame, célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Greyon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Greyon \_\_\_\_\_ née à

Greyon \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de

Louis Philippe Amiguet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Julie née Nicollier \_\_\_\_\_

à Greyon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Fulg Albert cordonnier à Greyon \_\_\_\_\_

2. Dal Pont Giovanni, coiffeur à Greyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Greyon le 3 janvier et à La Valle, le  
25 janvier 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Greyon \_\_\_\_\_, le dix février mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Certificat de nationalité du fiancé

2. Acte de naissance du fiancé

3. acte de décès du père de fiancé

4. acte de consentement de la mère de fiancé

5. certificat de capacité matrimoniale

6. acte de publication à Greyon

7. acte de publication à La Valle

8. Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, le 11 février 1938

Les époux :

De Zaiacomo Giovanni Battista

Violante Zaiacomo

Les témoins :

Albert Fulg

Dal Pont Giovanni

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Meylan-Schüttel

L'indication à la 10<sup>e</sup> ligne  
Lausanne, fait suite au nom  
Meylan à la 8<sup>e</sup> ligne  
Gyon le 15 mai 1928  
L'officier de l'état-civil  
J. Amiguetz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan  
Marcel Lion, célibataire  
représentant  
originaire des lieux et de Bollens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq février  
mil neuf cent quatre fils de  
Alfred Lion Meylan et de  
Pauline Marie Elise née Villard, d'ici  
à Lausanne

2. Schüttel  
Blanche Yvonne, célibataire  
maîtresse de piano  
originaire de Berne (Pimplitz) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf mai  
mil neuf cent sept fille de  
Alfred Schüttel, chef de bureau et de  
Hélène Julie née Ducanoy  
à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Schüttel, employé de banque à Lausanne
2. René Schüttel, conducteur typographe à Monthey

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Berne le 22, au  
Lieu et à Bollens le 23 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gyon, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-  
huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication de  
Lausanne

Les époux :

M. Meylan  
Bl. Meylan

Les témoins :

E. Schüttel  
R. Schüttel

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Communiqué à l'état-civil de Lieu,  
de Bollens, de Berne et de Lausanne  
le 28 juillet 1928

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Schwitzgebel-Broyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwitzgebel \_\_\_\_\_

Jean Louis, célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Saanen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Guyon \_\_\_\_\_ né à

Guyon \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Schwitzgebel Christ décedé \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth née Haeggi, décedée \_\_\_\_\_

à Guyon \_\_\_\_\_

2. Broyon \_\_\_\_\_

Anne-Elise, célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Guyon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Guyon \_\_\_\_\_ née à

Guyon \_\_\_\_\_ le vingt-sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Broyon Jean Louis, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Elise née Wursten \_\_\_\_\_

à Guyon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Schwitzgebel, agriculteur à Guyon \_\_\_\_\_

2. Edmond Broyon, agriculteur à Guyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Saanen et à Guyon, le 29 Septem-  
bre 1928 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Guyon, le vingt-octobre, mil neuf cent vingt-  
huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
2. Acte de publication à Saanen \_\_\_\_\_
3. Acte de publication à Guyon \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Schwitzgebel  
Annette Schwitzgebel

Les témoins :

Eugène Schwitzgebel  
Edmond Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'état civil de  
Saanen, le 24 octobre.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Broyon André  
Croset Nancy Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broyon  
André, célibataire  
ouvrier  
originaire de Geyon domicilié à  
Geyon né à  
Geyon le premier Septembre  
mil neuf cent sept fils de  
Broyon François Louis, décédé et de  
Thénestte Lina née Crotenoud  
à Geyon

2. Croset  
Nancy Ida, célibataire  
sans profession  
originaire de Olon domiciliée à  
Arweyes sur Olon née à  
Arweyes le huit juillet  
mil neuf cent huit fille de  
Croset François Félix et de  
Ida Isaline née Moret  
à Arweyes

Comme témoins :

- 1. Philippe Moreillon Monod, agriculteur à Geyon
- 2. Ernest Croset, employé d'hôtel à Arweyes sur Olon

Les publications ont eu lieu à Geyon le 4, à Olon et à Hühémor  
le 5 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Geyon, le vingt-sept octobre, mil neuf cent  
vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de publication à Geyon
- 3. Acte de publication à Olon
- 4. Acte de publication à Hühémor
- 5. Acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Broyon André  
Croset Nancy

Les témoins :

Philippe Moreillon Monod  
Ernest Croset

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 6-12-28.  
Ch. Moreillon  
Maire

Communiqué à l'état-civil de  
Olon et de Hühémor le 28 octobre



Registre des mariages A.

Form. 3.

No 5  
Cotter Hermann Philippe  
Moreillon Susanne-Marie

Rectification

Par décision du 15 octobre 1960 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que les intéressés soient désignés comme étant originaires de "Vétroz et Contrey (Valais) et non de Vétroz, seulement.  
Gryon, le 26 octobre 1960



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cotter  
Hermann Philippe, célibataire  
agriculteur  
originaire de Vétroz (Valais) domicilié à  
Gryon né à  
Gryon le onze juin  
mil neuf cent trois fils de  
Pierre Philippe Cotter et de  
Mariams Jenny née Ance  
à Gryon

2. Moreillon  
Susanne-Marie, célibataire  
sans profession  
originaire de Gryon domiciliée à  
Gryon née à  
Gryon le cinq août  
mil neuf cent cinq fille de  
François Philippe Moreillon et de  
Rose Lucie née Delacretay  
à Gryon

Comme témoins :

- 1. Broyon Edmond, agriculteur à Gryon
- 2. Moreillon Philippe, cuisinier à Genève, rue de la Fontaine 3

Les publications ont eu lieu à Gryon le 23 et à Vétroz le 24 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gryon, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de publication à Gryon
- 3. Acte de publication à Vétroz

Les époux :

Hermann Cotter  
Susanne Cotter

Les témoins :

Edmond Broyon.  
Ph. Moreillon, fils.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

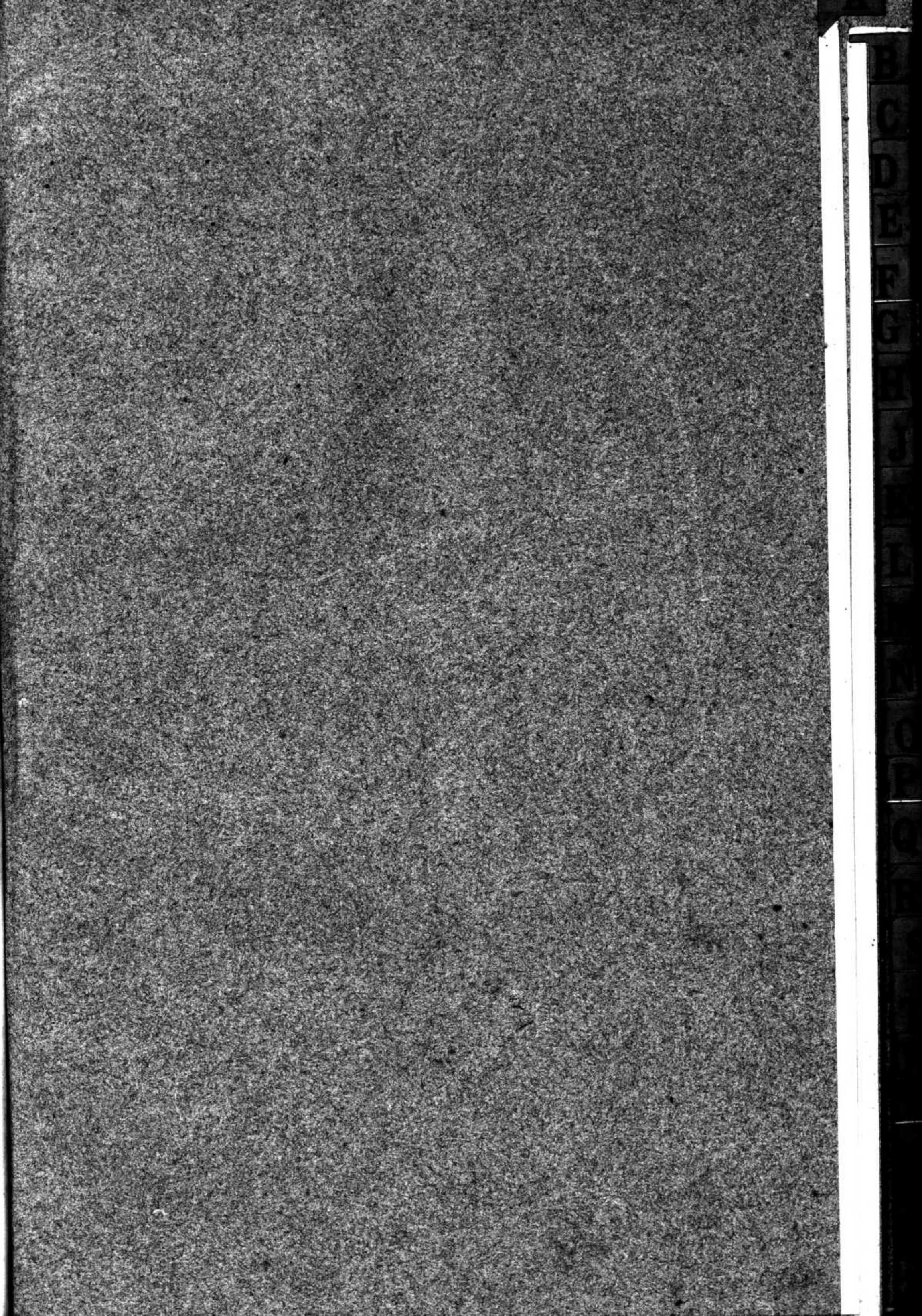
Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état-civil de Vétroz le 23 décembre.













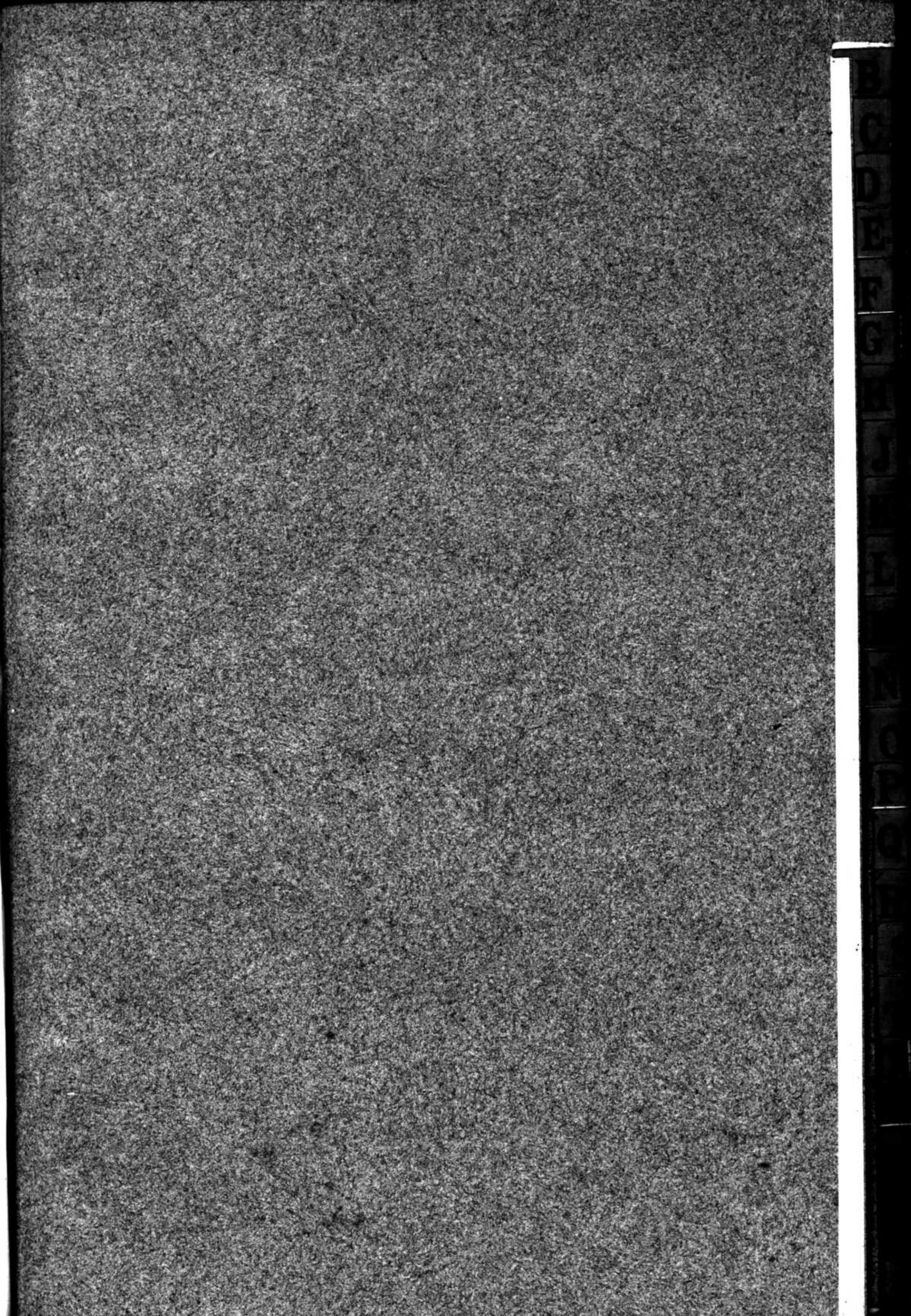


NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Anez	Justin	Guyon et Ollon	2				
Amiquet	Marie	Guyon	2				
Anez	Paul Albert	Guyon et Ollon	4				
Aulet	François	Guyon et Ollon	5				
Aulet	Jules	Guyon et Ollon	11				
Amiquet	Justin-Edouard	Guyon	12				
Anez	Marie Elise	Guyon et Ollon	14				
Aulet	Jeanne-Ida	Guyon et Ollon	19				
Anez	Charles-César	Guyon et Ollon	22				
Amiquet	Proa-Mathilde-Julie	Guyon	35				
Amiquet	Louise	id	42				
Amiquet	Jules Albert	id	44				
Amiquet	Beuche-Lilia	id	47				
Anez	Fredric William	Guyon et Ollon	50				
Amiquet	Roberte-Suzanne	Guyon	63				











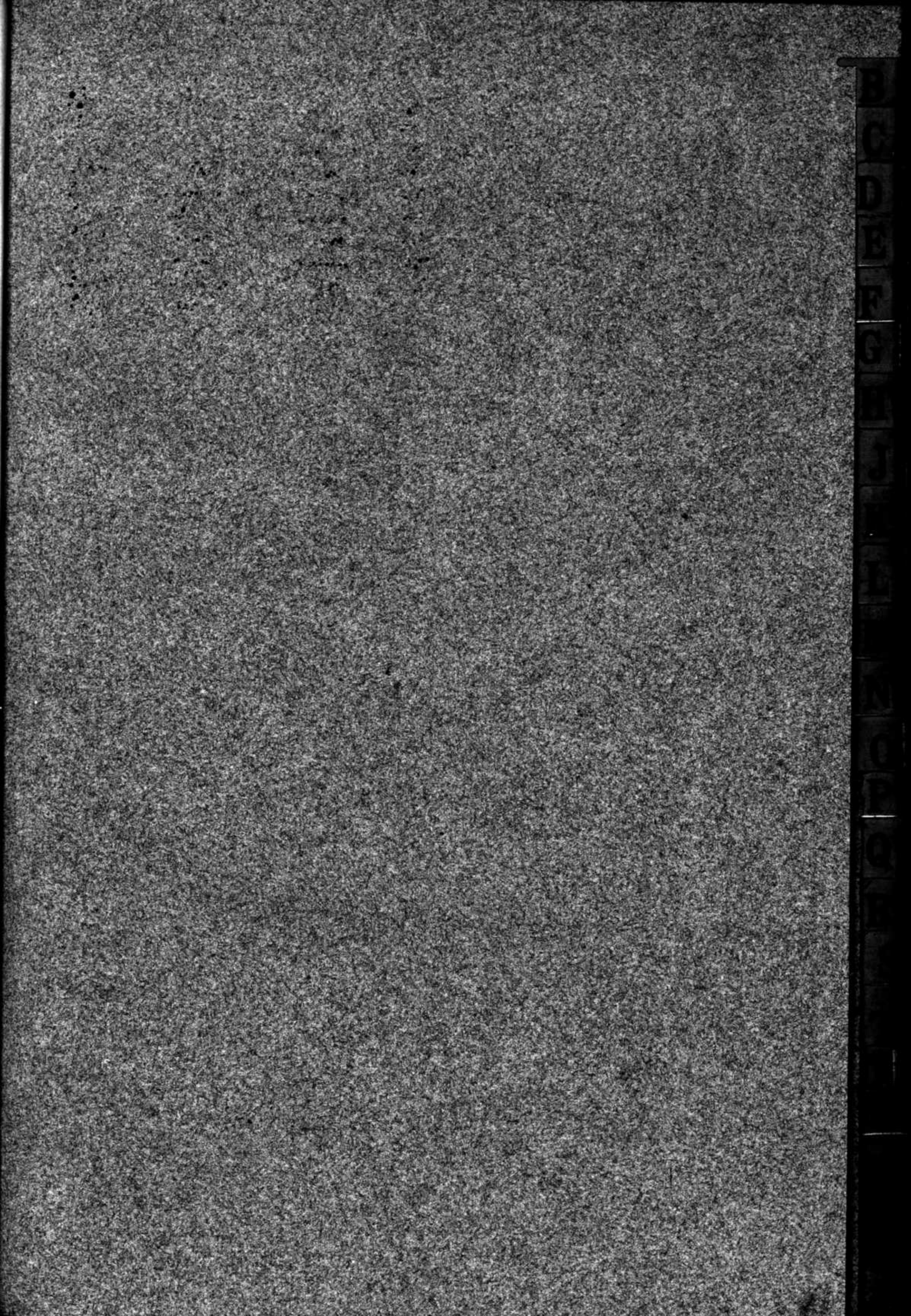




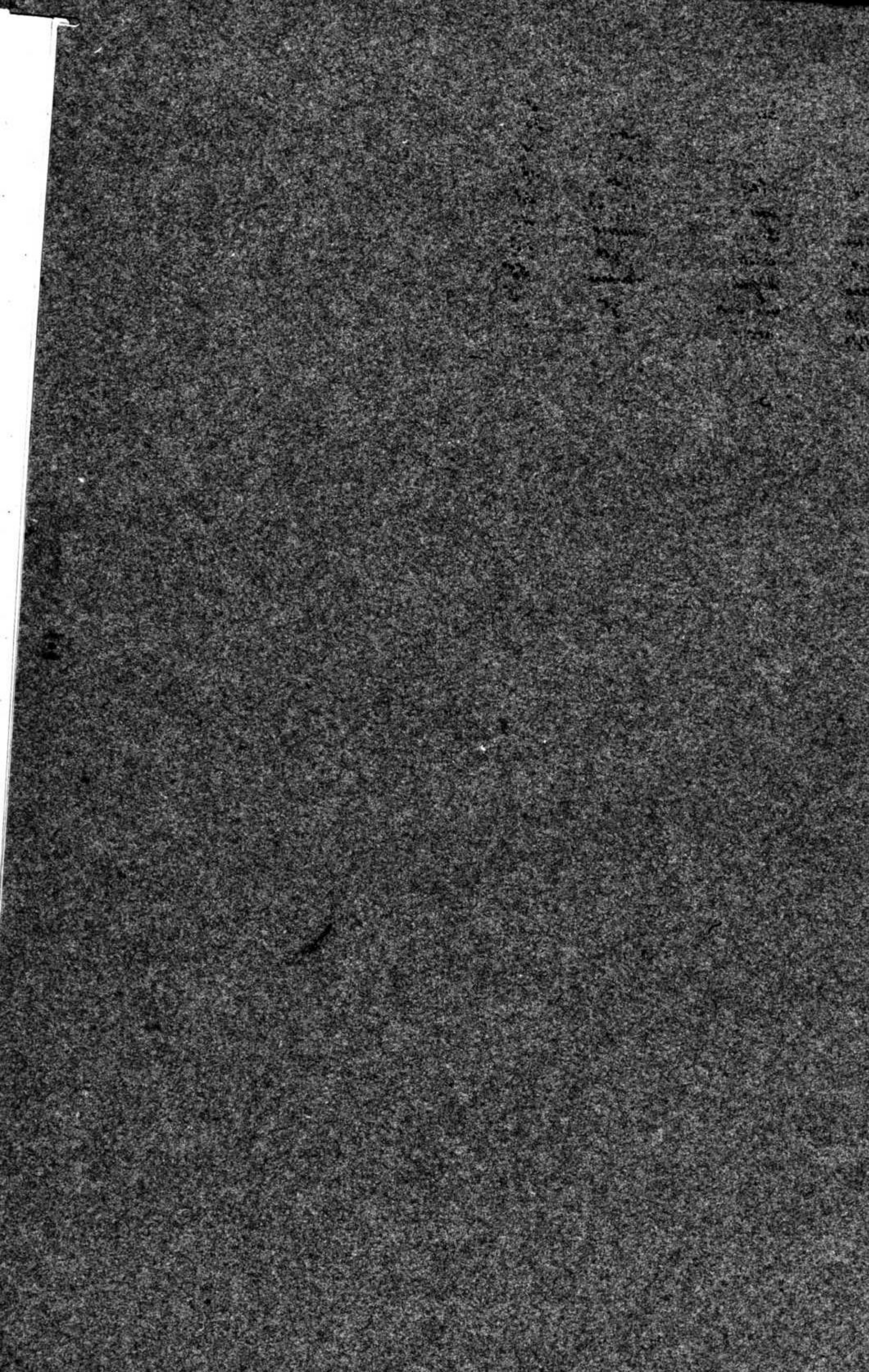










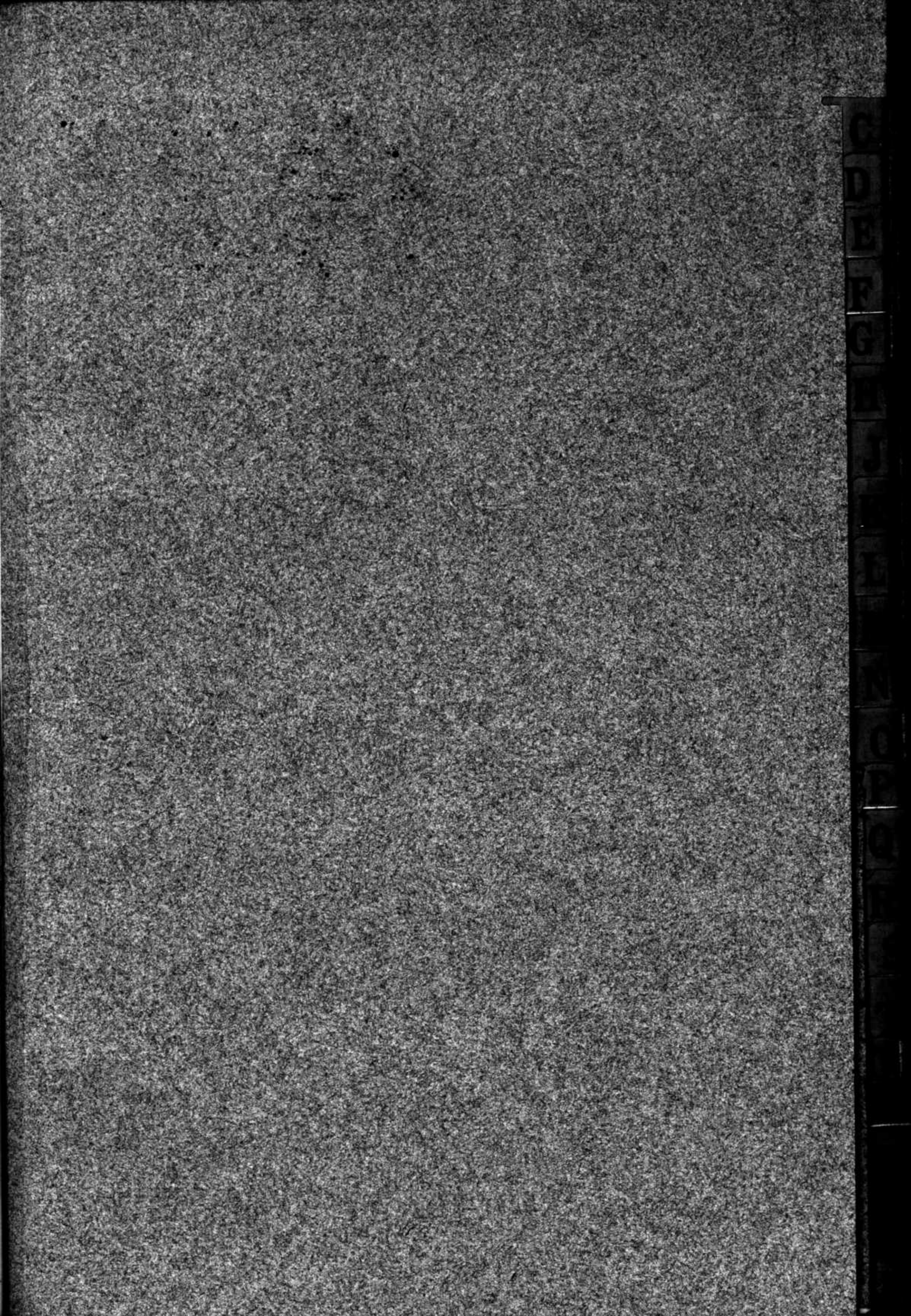




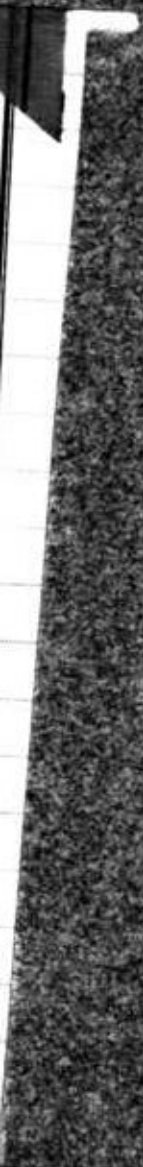
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Broyon	Jeanne	Guyon	3				
Barben	Nancy	Gessenay	33				
Muier	Marcel-Vincent	Mottisier	34				
Broyon	Rose	Guyon	37				
Bortor	Alphonine-Marie	Ober-Lms	38				
Brand	Ulrich	Lauenen	46				
Broyon	Elise	Guyon	46				
Brand	Alfred	Lauenen	55				
Broyon	Amélie	Guyon	65				
Broyon	André	10	66				











Faint, illegible markings or text in the upper right quadrant of the page.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Chambardon	Suzanne	Tréla	6				
Chambaz	Jules-Louis-Henri	Breanblins	8				
Chamorel	Marie-Elisa	Ollon	23				
Curcbod	Robert	Tommasin	43				
Crettaz	Elise	Chamason	55				
Crosel	Charles	Ollon	60				
Crosel	Nancy Ida	id	66				
Cotter	Théodore Philippe	Vétray	67				



NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

C



P

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O















FILE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14





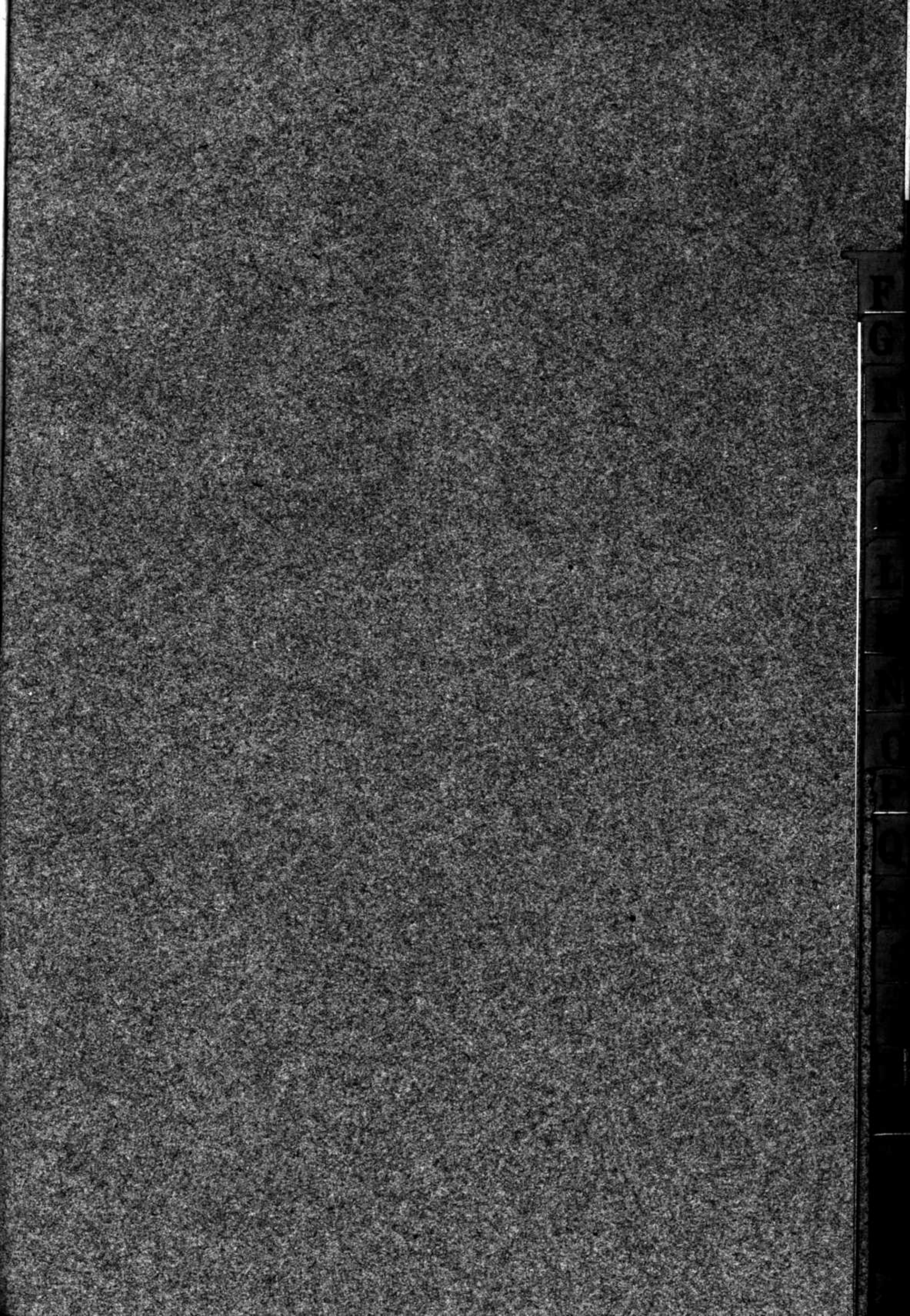
















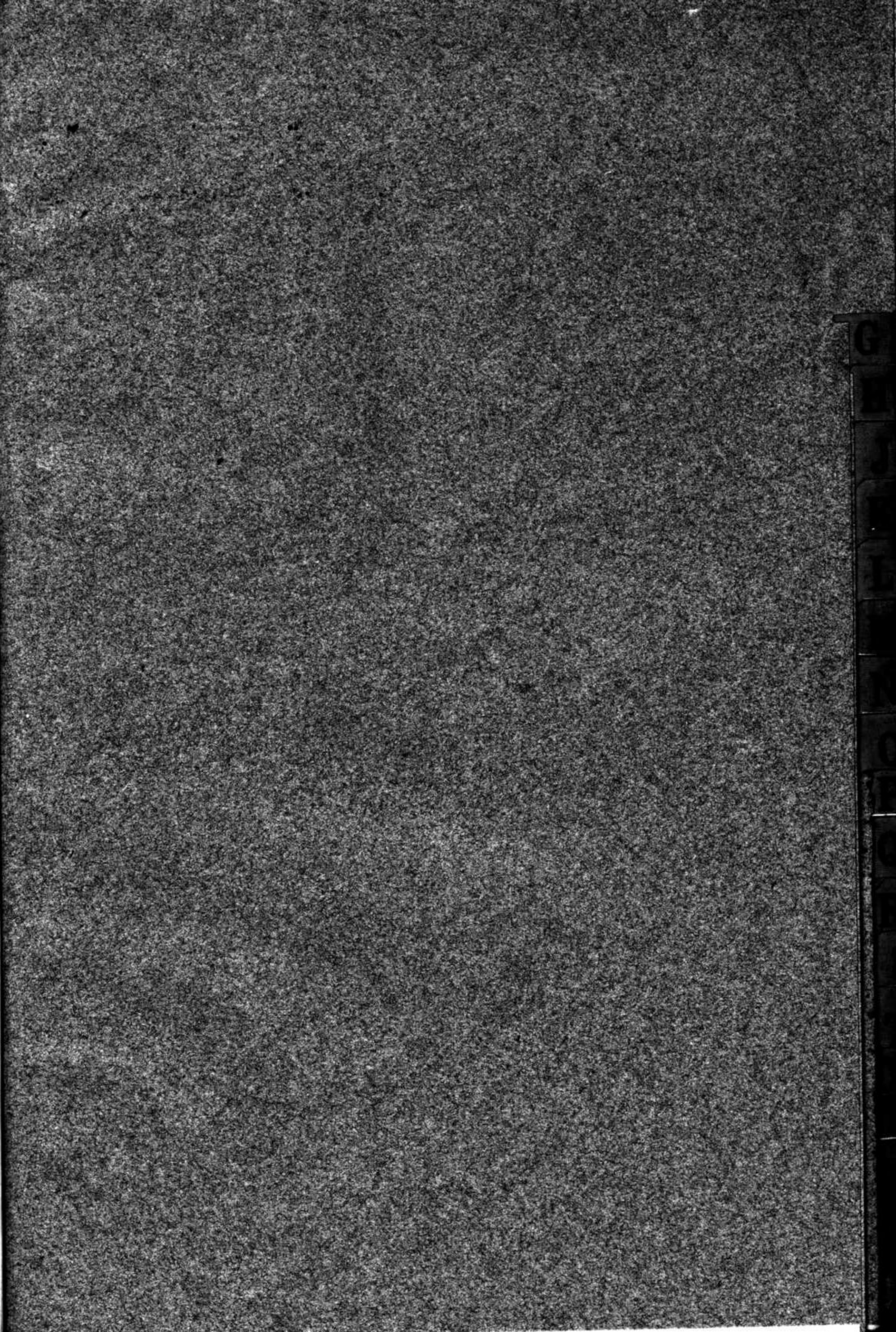






















NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

G

















































NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Ingrifosse</i>	<i>Jean-Henri-Jacques-Joseph</i>	<i>nationalité belge</i>	<i>19</i>				
<i>Lichtschlag</i>	<i>Hubert-Victor-Guillaume</i>	<i>Neuchâtel</i>	<i>23</i>				
<i>Landy</i>	<i>Elisa</i>	<i>Yvermayaz</i>	<i>40</i>				
<i>Léhel</i>	<i>Antoine-Pierre-Louis</i>	<i>Paris</i>	<i>58</i>				















NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Moreillon	Eugenie	Guyon	5				
Marletaz	François Gustave	Amont-dessous	6				
Mikutcl	Pauline	Pologre	27				
Meylan	Henri-Henri	Le Chenit	29				
Moreillon	Yvonne	Guyon	29				
Maison	Emile-Henri	Roche	33				
Moreillon	Alex	Bea	35				
Moreillon	Albert Eugène	Guyon	39				
Martin	Marguerite-Édith	France	39				
Moret	Lilette Marie	Ollon	43				
Masard	Alfred Henri	Rosinière	54				
Mirinal	Charles Henri	Ollon	59				
Moreillon	Eva Lina	Guyon	59				
Majlan	Marcel Leon	Le Lieu et Pottan	64				
Moreillon	Suzanne Marie	Guyon	67				

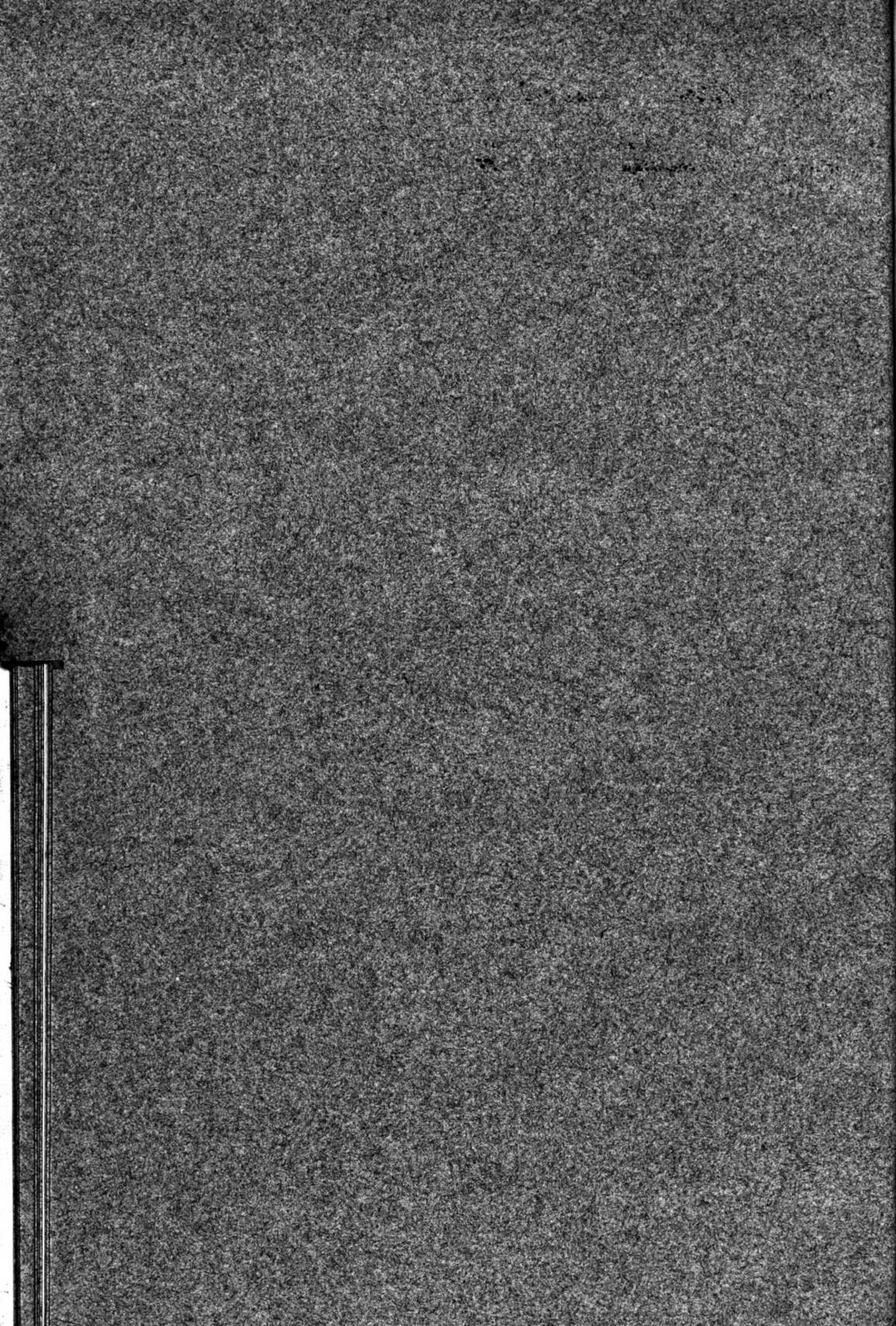




























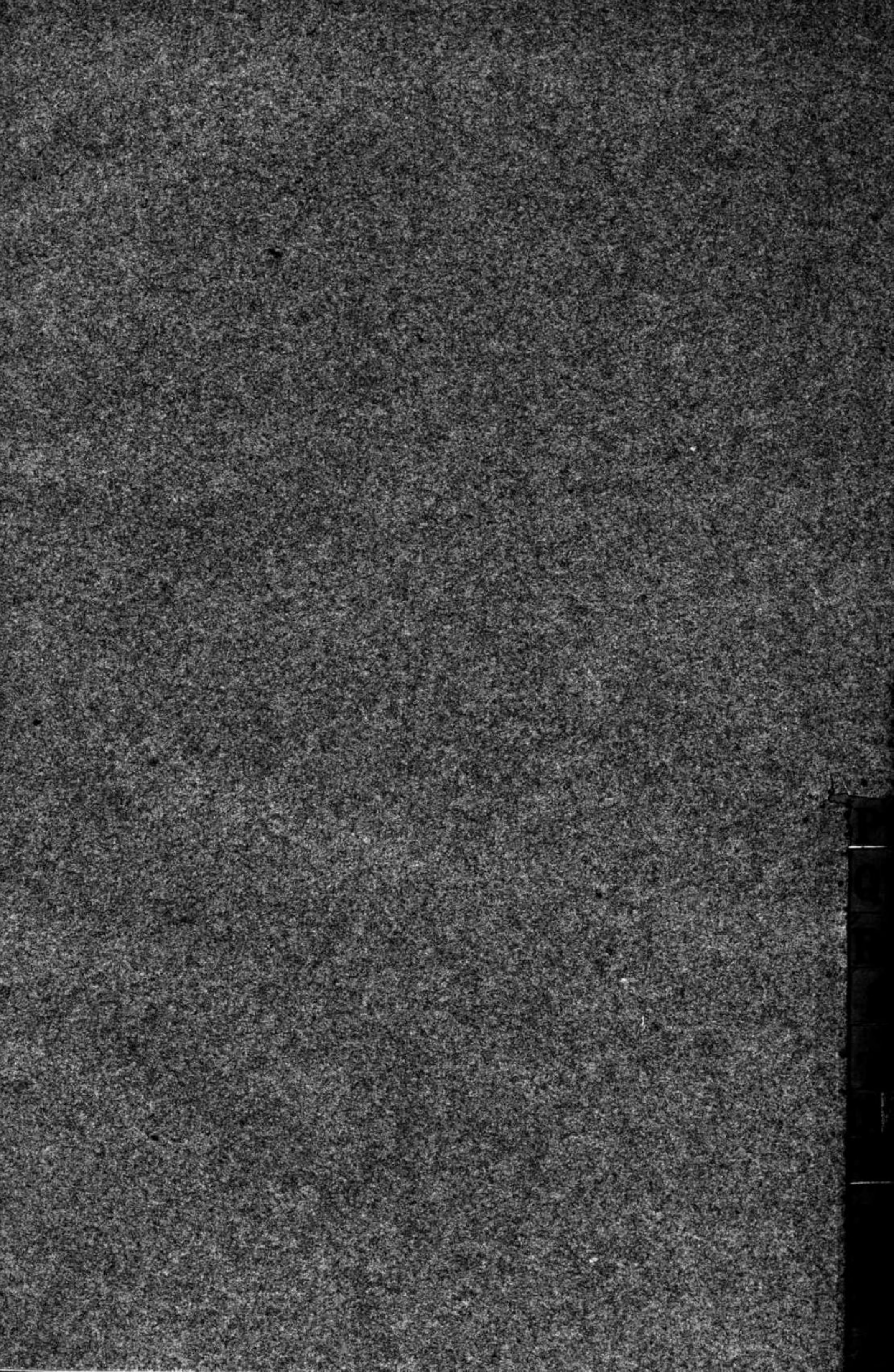


















NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Putallaz	Mae-Chuicn	Chamoron	24				
Putthey	Robert-Ernest	Fiez	24				
Bernot	Georges Emile	nationalité française	28				
Tetter	Louise-Marquise	Higl-derlocke	60				
Tittior	Eveline	Be	61				

















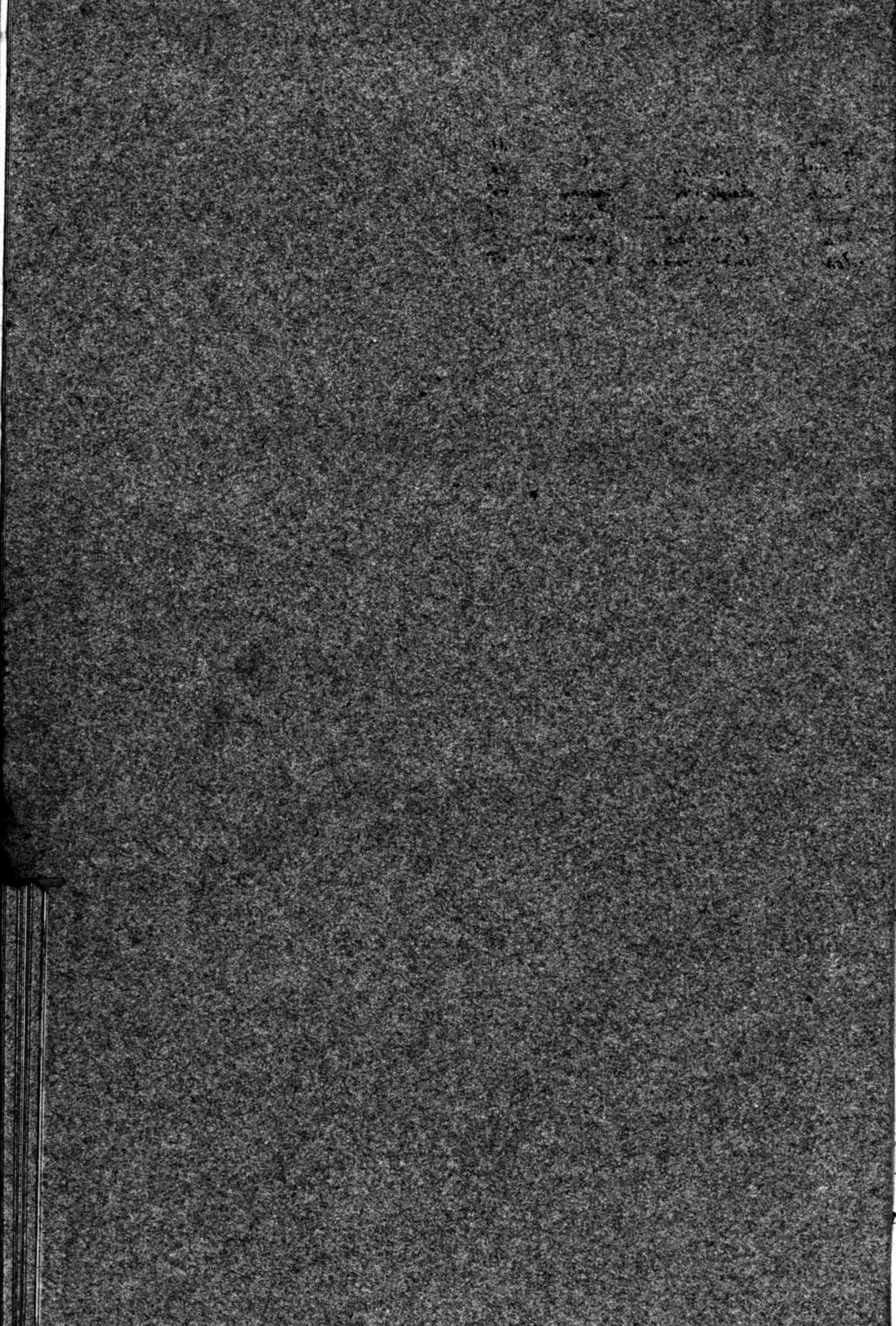














NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ravy	Marianne-Judith	Guyon	20				
Ruchet	Suzanne-Julie	Bes	30				
Ravy	Marie	"	32				
Richard	Flora Julie	"	36				
Reuter	François Louis	Gessenay	40				
Reichert	Marsel Constant Marie	Biltain	42				
Russi	Alfred Jules	Gessenay	47				
Roh	Marie Germaine	Contay	54				















NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Saugy	Marie-Elisa	Rougemont	8				
Samson	Alexandre Emil Joseph	nationalité française	18				
Schwenster	Marianne	Gessenay	26				
Schimck	Thénu	Genève	37				
Schudel	Anna Verena	Schaffhouse	58				
Schüttel	Blanche Yvonne	Beine	64				
Schnitzgebel	Jean Louis	Saanen	65				













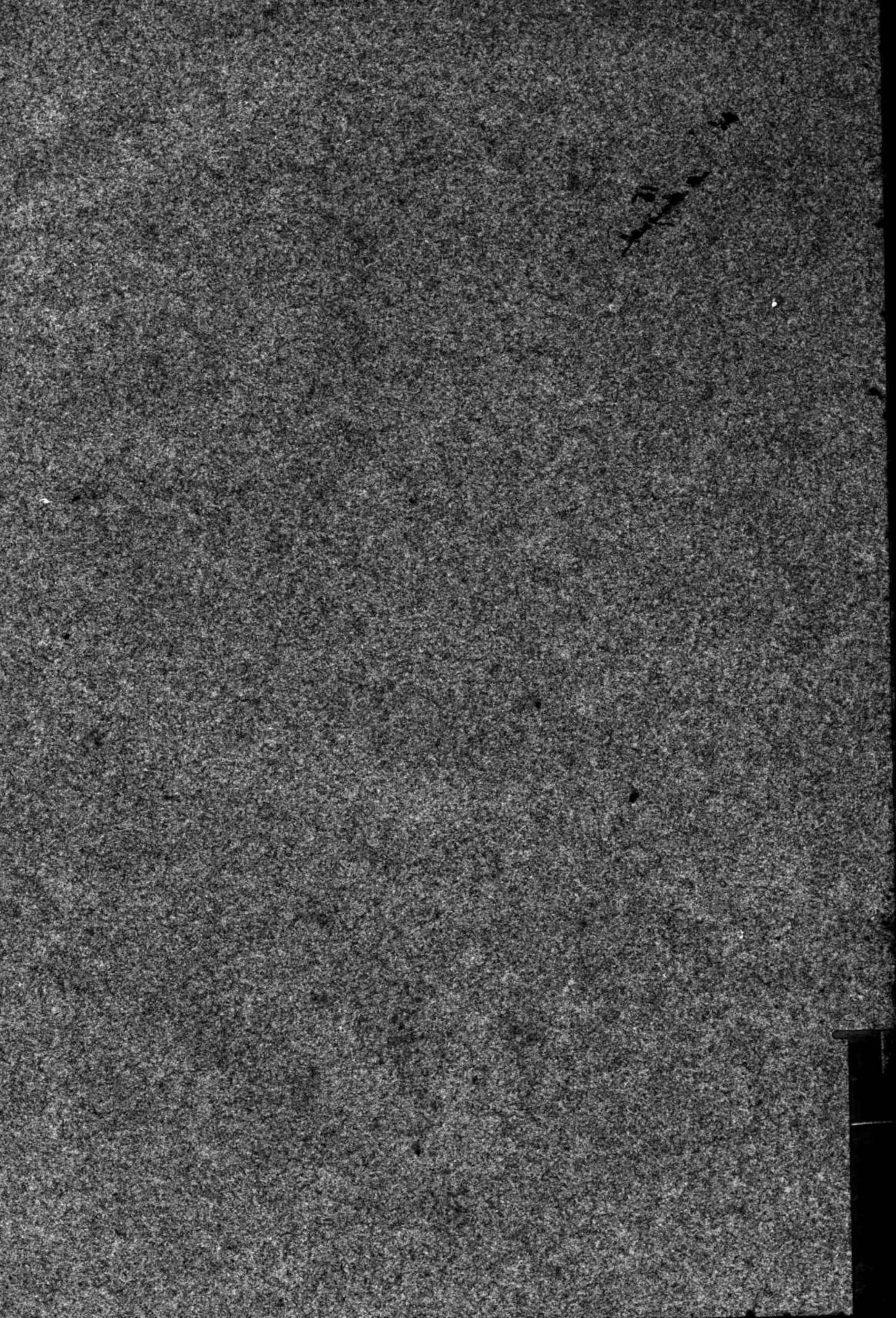


NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Tissières	Hélène Emma	Quicières	10				
Tuglery	Apollonia	Levignin	11				
Thonon	Jean Baptiste	Aspers	14				
Triche	Horace Julienne	Morclins	16				
Testay	Non-Elis	Bea	18				
Thomas	Gustave-Fernand	Bea	27				































NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Vieboven	Joseph Norbert	nationalité belge	20	Zumbucman	Julie	Genk	4
				De Raiasomo	Piommi Battista	La Valle d'Italie	63
				Zumbucman	Mathias	Ringgenberg	49
Weber	Charles-Albert	Bretagne	16				
Warpelin	Summe Elise	allon	22				
Wagner	Stellie-Helene	Champalais	28				
Wurster	Marthe-Elise	Saaren	50				











